Versailles

Magazine d'information de la Ville de Versailles • novembre 2009 • 3 €

SOUTENIR ET PRÉSERVER le commerce de proximité



RDV DU MOIS Histoire de lire

GRAND TÉMOIN Nicolas Poincaré

ÉCONOMIE Une pépinière d'entreprises à Versailles

NOVEMBRE 2009

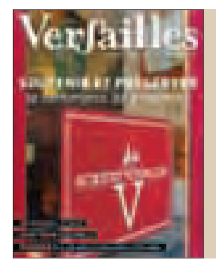








© Radio France / Christophe Abramowitz



Novembre 2009

Magazine d'information publié par la Ville de Versailles. Hôtel de Ville : 4, avenue de Paris. RP 1144 - 78011 Versailles Cedex • Tél. : 01 30 97 80 00 • magazine@versailles.fr • www.versailles.fr • Directeur de la publication : François de Mazières • Directeur de la rédaction : Rémy Le Gall • Rédactrice en chef : Agathe Dombre • Rédacteurs : Astrid Renoult, Véronique Lefebvre, Virginie Fontaine, Raphaël Mennesson • Photographies : Jacques Postel, Anaïd de Dieuleveult • Iconographie : Marie Bertin • Publicité : Sylvie Cior • Diffusion : Agnès Jourdan, Mathilde Prevost • Réalisation : Hermès Communication • Impression : Le Réveil de la Marne • Dépôt légal : novembre 2009 • N° ISSN : 1620-7688

MAGAZINE IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ

IMPRIM'VERT PEFC

ÉDITO

Dans un contexte économique difficile, le soutien à l'activité économique de notre Ville est plus que jamais d'actualité.
L'un de nos engagements de campagne, la création d'une pépinière d'entreprise est désormais en bonne voie. Au cours de la séance du Conseil Municipal du 22 octobre a été entérinée son installation dans une ancienne école désaffectée, rue de Béarn (quartier Moser).
Financé par Versailles Grand parc, cet important investissement n'a pu être possible que grâce au passage du statut de Communauté de communes au statut de Communauté d'agglomération. Effectif au 1er janvier 2010, ce changement permet de décupler les aides de l'État versées à notre intercommunalité et de réaliser ce type d'opérations structurantes.
Le développement de notre ville ne peut en effet s'imaginer en étant repliés sur nos seules forces. La chance de Versailles est sa réputation internationale, la qualité de ses équipements éducatifs, culturels et sportifs. Notre stratégie est de mettre en valeur ces atouts, notamment dans les projets actuellement développés dans le cadre des réflexions sur le Grand Paris et l'Opération d'intérêt national du plateau de Saclay-Satory.
Certes, ces vastes chantiers, pilotés par l'État, ne se feront pas du jour au lendemain, mais l'important est de ne pas être laissé de côté lors des premières grandes décisions qui détermineront notre avenir collectif. D'ores et déjà, dans le plan présenté par Christian Blanc, secrétaire d'État en charge du Grand Paris, la Ville de Versailles a été retenue pour accueillir l'une des stations du futur métro péri-urbain.
Cette question du Grand Paris interpelle beaucoup d'entre vous. Pour vous permettre de mieux connaître l'état des réflexions actuelles, la Ville de Versailles accueillera, dans la galerie de l'Hôtel de Ville, du 7 au 18 novembre, la version itinérante de l'exposition consacrée à la présentation des propositions des dix grandes agences d'architectes-urbanistes ayant travaillé sur le devenir de l'agglomération parisienne. Lancée par le Président de la République, cette grande consultation internationale, conçue comme à un appel à idées et qui n'a donc pas vocation à se traduire directement par des réalisations immédiates, ouvre des pistes nouvelles. Vous pourrez y constater que la Ville de Versailles n'est pas absente des suggestions qui y sont faites.
Autre acquis important pour le développement de notre ville : le déblocage du dossier Richaud, dont nous vous rendions compte dans le précédent numéro. Grâce à une forte mobilisation de nos équipes et des services de l'État, le grave incendie survenu le samedi 3 octobre n'a heureusement pas eu pour conséquence la remise en cause du projet. Celui-ci se poursuit donc selon le calendrier initialement prévu.
À côté des grands projets, l'autre volet de notre action économique est le soutien à notre commerce, éprouvé par la crise. Pour les fêtes de fin d'année, la Ville renouvelle et renforce la campagne « Acheter Versaillais ». Vous en trouverez les détails dans le dossier central du journal.
La qualité et « l'art de vivre à la française » sont la marque de Versailles. Nous devons savoir en profiter dans toutes nos actions.

François de Mazières
Maire de Versailles

Du samedi 7 au mercredi 18 novembre

VERSAILLES ET LE GRAND PARIS

Une version itinérante de l'exposition des résultats de la grande consultation lancée en 2008 autour du nouveau projet d'aménagement global de l'agglomération parisienne s'installe à l'Hôtel de Ville de Versailles.

Cette version synthétique et déclinée de l'exposition de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, montée avec le concours financier du Conseil régional d'Ile-de France, est l'occasion d'appréhender le futur rôle de ville pôle de Versailles.

Tout au long du XXe siècle, les urbanistes et les architectes ont réfléchi à la question de la définition et de l'organisation de ce « Grand Paris » qui compte quelques 10 millions d'habitants dont 2 millions dans Paris intra-muros (105 km²) ; l'agglomération parisienne couvrant dans sa globalité 2500 km². Les différentes thématiques abordées dans le cadre de l'exposition (Transport et mobilité, espaces verts, logements, équipements collectifs etc…) mettent en exergue les défis urbains de ce siècle en matière d'environnement, d'économie, de société et de culture.

DÉMARCHE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

« Menant de front deux chantiers, « la métropole du XXIe siècle de l'après-Kyoto » et le « diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne », les équipes ont exploré de nombreuses pistes dans la plus grande transversalité, tant il est vrai qu'écologie et économie, mobilité et équilibres sociaux sont intimement liés. Cette démarche de « recherche et développement » aura permis de croiser la théorie et le pratique, le prospectif et l'immédiat. Cette initiative originale de la France a suscité un grand intérêt à l'étranger », confie François de Mazières, maire de Versailles et président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, à propos de cette grande aventure.

L'exposition itinérante est composée de films documentaires (interviews des équipes, du comité scientifique qui a suivi le déroulement de la consultation, interview du président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, une animation des limites historiques de Paris, un diaporama sur le Paris contemporain…) et de divers textes synthétiques présentant la consultation et les projets sur une quinzaine de modules.

Renseignements : www.versailles.fr
www.legrandparis.culture.gouv.fr

LE CALENDRIER

17 septembre 2007 : A l'occasion de l'inauguration de la Cité de l'Architecture, le Président de la République exprime le souhait « qu'un nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris puisse faire l'objet d'une consultation internationale ».
Début 2008 : La Consultation est placée sous l'autorité d'un Comité de pilotage assisté d'un comité scientifique réunissant 23 personnalités qualifiées.
Juin 2008 : Lancement de la consultation.
17 avril 2008 : Inauguration, à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, par le président de la République, de l'exposition des résultats des travaux des dix équipes pour l'avenir de la métropole parisienne.
Le président y présente le devenir du Grand Paris.
L'exposition qui s'achèvera à la mi-novembre a déjà accueilli 200 000 visiteurs.
7 octobre 2009 : Adoption du projet de loi relatif au Grand Paris au conseil des ministres et désignation du maître d'ouvrage : La Société du Grand Paris.
2012 : début des travaux.

LE POINT DE VUE DES ARCHITECTES

• Rogers Stirk Harbour and Partners/ London school of Economics/Arup
« Je ne connais aucune grande ville où le cœur soit à ce point détaché de ses membres » confie Richard Rogers à propos de la métropole parisienne. Le Grand Paris sera pour lui une ville dont le cœur n'aspire plus toutes les ressources mais les partage. Il propose 9 pistes de réflexions avec un fort accent mis sur l'écologie.

• Groupe Descartes-ENSA de la Ville & des territoires à Marne-la-Vallée. École Nationale des Ponts et Chaussées. Université de Marne-la-Vallée
Anticipant un réchauffement climatique très sensible, l'équipe propose une ville où la végétation s'infiltre. L'agriculture vivrière, les parcs et jardins, la forêt surtout, développée et exploitée, font diminuer la température au sein de la métropole et dessinent un paysage urbain qui fait une place nouvelle à la nature.

• L'AUC
Sept pistes pour changer la ville en faisant revivre des territoires oubliés, en liant des tissus traditionnellement séparés comme les grands ensembles, le pavillonnaire diffus et le Paris historique.

• Atelier Christian de Portzamparc Institut d'urbanisme de Paris
La ville est analysée ici comme un système quasi biologique, où les espaces fonctionnels sur l'échelle métropolitaine et les espaces physiques de proximité sont à concilier avec une gestion durable des ressources.

• Antoine Grumbach & Associés
La plupart des grandes métropoles internationales sont portuaires, généralement situées à l'embouchure d'un fleuve. La mondialisation s'appuie beaucoup sur le transport maritime. Pour pallier le handicap continental de Paris, cette équipe ouvre la capitale sur la mer et fonde le développement du grand Paris sur l'axe Le Havre-Paris.

• (AJN) Jean Nouvel. (AREP) Jean-Marie Duthilleul. (ACD) Michel Cantal-Dupart
Ajouter plutôt que remplacer, densifier, construire en hauteur… sont quelques-unes des idées-forces de cette équipe qui convoque à ses côtés le « génie des lieux », malmené au cours des trente dernières années.

• Équipe SECCI-VIGANO
Cette équipe d'urbanistes renommés d'origine italienne mais basée à Bruxelles, s'intéresse tout particulièrement à la question de la fluidité des transports et plaide pour une ville « poreuse ». Ils défendent notamment l'idée d'un maillage de 600 km de tramways et d'un meilleur usage des voies navigables.

• Équipe LIN
Emmenée par l'architecte paysagiste allemand Finn Geipel propose une boîte à outils montrant une multitude de situations concrètes. Elle distingue des « zones diffuses » de faible densité et d'autres « d'intensification urbaine ». Une « toile fluviale » est construite pour créer un nouveau paysage.

• Équipe CASTRO DENISSOF CASI
Définit un « Paris solidaire », et plaide pour un maillage dense de transports en commun (avec notamment trois boucles de transports rapides autour de la capitale), le désenclavement des grands ensembles en « dédramatisant » l'architecture des barres, la création d'un Paris polycentrique avec des villes contrepoids de la capitale et la création de 8 grands sites autour d'équipements culturels et de loisirs.

• MVRDV
Cette équipe hollandaise dirigée par Winy Maas intègre toutes les données sur le Grand Paris dans un programme informatique appelé City Calculator qui établit les performances globales du Grand Paris. Il en déduit un programme sur 30 ans pour faire de Paris une métropole exemplaire, mais plaide pour cela sur une approche plus compacte (une ville de 30 km sur 30 km).

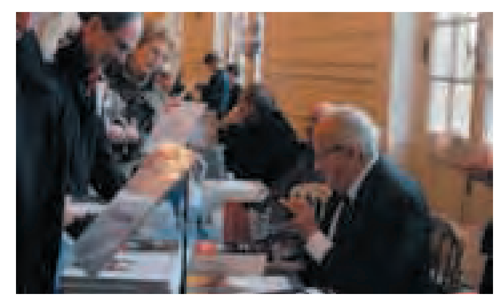


Samedi 21 et dimanche 22 novembre

HISTOIRE DE LIRE

De 14 h à 18 h à l'Hôtel de Ville, plus de 80 historiens reconnus et jeunes talents prometteurs, donnent rendez-vous au public pour cette deuxième édition du Salon du livre d'histoire qui s'affirme avant tout comme un salon d'auteurs, ouvert à tous les publics.

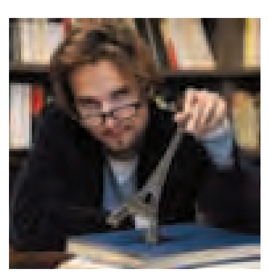
« Histoire de Lire » revient cette année, conforté dans ses ambitions par le succès remporté lors de la première édition, en 2008 : 58 auteurs présents dont Jean-Christian Petit Fils ou encore Jacques Martin, plus de 3000 visiteurs en deux jours et plus de 2300 livres vendus… Cette initiative de la Ville de Versailles, et de l'association versaillaise Histoire de Lire garde pour vocation de rendre plus accessible et plus vivante une science encore trop réservée à des publics avertis et d'élargir ainsi son audience aux plus jeunes. Comme le souligne François de Mazières, *« en lançant le salon « Histoire de Lire », nous cherchons à mettre le livre d'histoire à la portée de tous ».* Au programme donc, outre les nouveaux venus comme l'acteur Lorant Deutsch, auteur de *Métronome : L'histoire de France au rythme du métro parisien*, de prestigieux écrivains sont attendus : Michel Rouche, Irène Frain, Pierre Milza, Simone Bertière, Jean Sévillia ou encore Alain Decaux… Cette année, des animations ont été conçues spécialement pour la jeunesse, avec une lecture scénique, *Constance, fiancée de Mozart* ou encore une rencontre autour de la BD *Martin de Tours*. Par ailleurs, la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville sera entièrement dédiée aux livres d'histoire pour enfants. La bibliothèque municipale présentera aussi divers documents. La journée du samedi porte la promesse de jolis moments avec, à 14 h 30, une conversation entre Etienne de Montéty, directeur de la rédaction du *Figaro Littéraire*, et Alain Decaux sur les souvenirs de son émission vedette à la télévision. Eric Roussel et François Kersaudy animeront ensuite un débat sur *Churchill - De Gaulle : alliés ou rivaux ?* La journée s'achèvera par une soirée exceptionnelle à 18 h 30 : « 1989, la chute du mur bouscule le monde » en présence de Lothar de Maizière, dernier Chef du Gouvernement de la RDA et artisan de la réunification allemande, du journaliste et écrivain, Alexandre Adler et de Pierre Grosser, deux auteurs venant de publier sur ce sujet.



Tout le programme est disponible sur le www.versailles.fr

ENTRETIEN AVEC… les auteurs

LORANT DEUTSCH
Métronome (Michel Lafon)





C'est la première fois que vous participez en tant qu'auteur à un salon du livre d'histoire, comment vous sentez-vous ?

« Je sais que je vais y rencontrer de grands historiens. Je suis dans mes petits souliers… Quant au public, j'ai déjà fait pas mal de dédicaces ; beaucoup de gens viennent me voir pour me parler du livre. C'était un projet, très passionné, très personnel… Aujourd'hui, je commence à le partager avec pas mal de monde… Michel Laffont avait initialement commandé 8000 exemplaires mais l'ouvrage est déjà parti en ré-impression ».

Comment est née votre passion pour l'histoire ?

« J'aime l'histoire depuis que je suis tout petit, mais j'étais très mauvais à l'école. Aucun professeur n'avait réussi à me transmettre le virus. Du coup, j'ai cherché une autre porte d'entrée et je l'ai trouvée chez Eddy Mitchell avec son émission *La Dernière Séance* ! Je regardais tous les films du type *Ivanhoé* ou *Robin des Bois* et j'imaginais des histoires le lendemain avec mes Playmobils. J'ai aussi découvert l'histoire de France en lisant de grands auteurs comme Dumas, Hugo, Druon et puis il y eut Alain Decaux aussi, bien-sûr… ».

Vous avez grandi en province, d'où vient cette passion pour Paris ?

« Cela fait 17 ans que je vis à Paris et 17 ans que je collectionne les anecdotes sur Paris. J'ai imaginé ce livre comme un conte touristique. Cela fait 5 ans que je travaille dessus. Lorsque je rentre du théâtre le soir, je prends mon scooter et je pars me balader, vérifier des anecdotes, explorer des vestiges… Paris est pour moi une quête incessante… ».

Comment et avec quel objectif avez-vous construit votre ouvrage ?

« J'aime les histoires, donc je pense que l'histoire peut être incarnée ; l'histoire parle des hommes, elle est faite par les hommes. L'histoire est une sorte de « mensonge en sursis », alors n'ayons pas peur des hypothèses ! En revanche, comme pour mon métier de comédien, je me documente toujours énormément. Je me réfugie derrière les textes. Cela me tranquillise et c'est ainsi que je peux acquérir ensuite, une véritable liberté d'interprétation. Pour *Métronome*, j'ai eu envie du livre qui n'était pas dans ma bibliothèque. J'avais une priorité : raconter l'histoire de France de façon homogène. Que toutes les époques soient servies par une segmentation équilibrée et juste. C'est en fait un nouvel éclairage, une autre vision de l'histoire de France à travers ce Paris que j'aime et qui me passionne ».

MICHEL ROUCHE

Attila, la violence nomade (Fayard)





Peut-on écrire aujourd'hui quelque chose de nouveau sur Attila, sujet de votre dernier livre ?

« Oui, d'une part en retraduisant au plus près les textes grecs et latins de l'époque ; d'autre part et surtout, en bénéficiant d'un éclairage nouveau grâce aux résultats des recherches archéologiques entreprises dans les pays de l'Est et dans l'ancienne Union Soviétique, engagées après la chute du mur de Berlin. Ces fouilles ont considérablement accentué l'intérêt des textes, en particulier grâce à la découverte des chaudrons de bronze qui supposent la pratique des sacrifices humains ».

Le chef des Huns, est-il, comme on l'entend souvent, responsable de la chute de l'Empire Romain ?

« LE responsable non. Il y a contribué mais ça ne l'intéressait pas du tout, car il n'avait aucun sens de l'État. Ce qu'il voulait avant tout, c'était vider l'État Romain de toutes ses richesses mobilières, de son or, de sa population qu'il réduisait en esclavage… On peut néanmoins considérer qu'il a contribué pour une part à sa chute puisque l'Empire Romain est tombé en 476, donc très peu de temps après sa disparition en 453 ».

Y a-t-il un trait du personnage Attila qui force votre admiration ?

« Oui, car il s'est montré d'une intelligence prodigieuse en sachant parfaitement répandre la terreur chez ses adversaires. En pillant une ville, Metz, par exemple, il créait une onde de panique qui soumettait immédiatement les villes alentours. Il avait mis au point un système de terreur très efficace, incomprise de tous à l'époque, sauf de deux femmes qui avaient fini par percer sa stratégie : Sainte Geneviève à Paris et Pulchérie à Constantinople, l'épouse de Marcien le Victorieux. Tous les hommes paniquaient devant la supériorité militaire d'Attila.

Mais il n'a jamais voulu conquérir l'Empire ou occuper le territoire. C'était un nomade. Il avait la violence du nomade, la violence de l'homme sans patrie. Cette domination nomade a d'ailleurs perduré avec les Avars dans la plaine Danubienne et ensuite avec les Hongrois jusqu'à leur christianisation autour de l'an 1 000. Après, les nomades ne dépasseront plus jamais les Carpates et Attila restera au regard de l'histoire, le plus génial d'entre eux. Il considérait l'empereur romain comme son esclave… Il se considérait d'ailleurs et tout « simplement » comme le maître du monde ! ».



PIERRE MILZA

La guerre franco-française, mars-juin 1871 (Perrin, 2009)





Quel souvenir, pensée ou anecdote fait vivre en vous la Ville de Versailles ?

« Nous allions souvent, mon épouse et moi, nous promener dans le parc du Château avec nos petits-enfants. Nous avions une affection toute particulière pour ce parc. J'ai passé dans ma vie beaucoup d'examens et pour l'un deux, nous devions présenter une leçon de français et une autre d'histoire. En histoire, j'avais choisi de m'intéresser aux rapports entre le baroque et le classicisme, ce qui m'amenait tout naturellement à travailler sur Versailles. Sur les plans personnel et intellectuel donc, je n'ai que de bons souvenirs de Versailles ».

Votre dernier livre parle de la Commune. Sans révéler le contenu du débat que vous aurez au salon, pouvez-vous nous dire si l'image de Versailles n'a pas été « abîmée » par ce face à face avec les révolutionnaires de Paris ?

« Cette question est essentielle mais elle n'est pas simple car en dehors du clivage droite-gauche, y répondre c'est surtout se pencher sur différentes périodes de l'histoire de France. On remarque alors que dans les périodes d'affrontements idéologiques, effectivement, l'image de Versailles peut être parfois durement « abîmée ». Mais dans les périodes de tolérance, comme celle que nous vivons actuellement, Versailles redevient avant tout la cité des Rois de France. Nous sommes finalement arrivés à une sorte de consensus républicain sur l'histoire nationale avec une image apaisée de la Commune et de Versailles ».

Vous avez placé vos deux ouvrages sur l'année terrible sous le patronage de Victor Hugo. Pourquoi ?

« *L'année terrible* est en effet un poème épique de Victor Hugo. En travaillant sur cette période, je me suis senti proche de ce que l'on pourrait appeler les « conciliateurs ».

Des personnages comme Victor Hugo ou encore Georges Clemenceau qui ont tenté d'arrêter ce massacre. Je me suis reconnu dans leurs propos. Je reprends même une phrase de l'écrivain que je trouve très juste et très touchante : « Personne n'est méchant et quel mal a-t-on fait ! ». Sur la forme, il était important pour moi que cet ouvrage comporte deux tomes car il n'était pas question d'expliquer la Commune sans avoir d'abord exploré la guerre de 70. Le deuxième tome, d'ailleurs, ne raconte pas uniquement l'histoire de la Commune ; c'est aussi l'occasion de croiser de nombreux personnages comme Giuseppe Garibaldi ou encore Léon Gambetta ».



IRÈNE FRAIN



Les Naufragés de l'Ile Tromelin
(Michel Lafon, 2009)

Les premières fouilles archéologiques en 2006 sur l'Ile Tromelin ont-elles été le fait déclencheur de votre roman historique ?

« Je connaissais déjà l'histoire du naufrage de l'Utile et de l'abandon des esclaves noirs sur l'île de Tromelin. J'ai été contactée en décembre 2007, via un éditeur par l'homme qui avait dirigé les fouilles (qui n'est pas un archéologue professionnel comme je l'ai longtemps cru). Il avait collationné un gros paquet d'archives qu'il couvait comme un trésor. Il souhaitait que je raconte la survie des esclaves – un projet irréaliste, que j'ai refusé. J'ai néanmoins demandé à lire les archives. Il m'en a remis uniquement deux. La première était le récit manuscrit du naufrage par l'écrivain de bord, la seconde, le récit imprimé du même naufrage. Il m'est vite apparu que ce dernier était dû aux plumes conjointes du chirurgien de bord, et du premier lieutenant. Construire un récit en recroisant les deux textes, faire une enquête, m'instaurer juge d'instruction du scandale de ce naufrage puis investir les éléments documentaires par mon imaginaire m'a paru une entreprise d'autant plus passionnante que je suis originaire de la rade de Lorient, où se sont noués les secrets de famille qui expliquent en partie ce naufrage. À mesure de mes interrogations, j'ai obtenu peu à peu le reste des documents. Il m'est vite apparu qu'ils n'avaient été que partiellement interrogés par celui qui les avait collationnés auprès des archivistes - il faut dire aussi qu'il s'était concentré sur ses fouilles, ce qui peut se comprendre. Donc ma propre enquête s'annonçait palpitante ! Enfin j'ai pu aller sur l'île. Un confetti de 1 km^2 perdu dans l'Océan Indien. Inscrire sa géographie dans mon corps fut une étape essentielle de mon inspiration.».

La quête des droits de l'homme est une longue histoire. Y a-t-il eu des événements sursauts des consciences qui ont accéléré son éclosion ?

« Les archives, entre les lignes, portaient la marque de la naissance de la « conscience malheureuse » des Blancs face aux hommes qu'ils asservissaient. En survivant à leurs côtés dans des conditions extrêmes, en buvant la même eau saumâtre, subissant le même cagnard, les mêmes vents terrifiants… certains d'entre eux ont saisi qu'ils appartenaient à la même espèce que les Noirs – l'homo sapiens sapiens. En revenant dans le monde de l'Ancien régime, ces hommes-là n'étaient plus les mêmes. L'étincelle de la fraternité humaine s'était irréversiblement allumée dans leur esprit. D'où un douloureux décalage à leur retour. J'ai voulu le décrire à travers le magnifique personnage du premier lieutenant castellan, un vrai héros romantique avant la lettre. Et l'initiateur. Mais aussi un combat souterrain. Les mots ont circulé. Ceux de Bernardin de Saint-Pierre, notamment. Et pour finir, Condorcet a pris cette histoire comme symbole lorsqu'il a écrit un des livres les plus fondamentaux de l'histoire humaine, *Réflexions sur l'esclavage des nègres*. Ainsi, de proche en proche en est-on arrivé à la première abolition de l'esclavage en 1794. Il a malheureusement fallu ce scandale du naufrage et de l'abandon des Noirs sur l'île, entre autres abominations, pour obtenir ce texte ».

Comment avez-vous réussi à décrire avec tant de justesse les conditions de vie sur l'île ?

« Grâce à ma relecture incessante des archives, ma connaissance de la mer – je suis née en Bretagne, au bord de l'Océan, et mon voyage sur place. Une expérience exaltante qui m'a habitée tout au long de l'écriture. Et j'ai toujours pratiqué une écriture du partage. J'ai réuni toutes mes ressources d'écriture pour que le lecteur se croie, se sente, se voie transporté là-bas. Ce ne fut pas si difficile : une partie de moi-même était restée dans ce lieu terrible et magnifique ! ».

Connaissez-vous Versailles et avez-vous une histoire personnelle avec la Cité Royale ?

« J'ai été brièvement élève au lycée La Bruyère en khâgne. Mais préparer les concours ne me correspondait pas. Le dimanche, je quittais la pension et rejoignais l'homme qui est devenu mon mari. Il me filmait avec une caméra super-huit dans le parc du château. Nous avons gardé ces images d'automne émerveillé… Donc ce sont des souvenirs amoureux et esthétiques très précieux qui me lient à Versailles… ».

20 ANS DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN débat et concert

*Dans le cadre de la nouvelle édition d'« Histoire de Lire », **un débat** est organisé sur « 1989 : la chute du mur bouscule le monde », entre Lothar de Maizière, dernier Chef du Gouvernement de la RDA, Alexandre Adler et Pierre Grosser, le **samedi 21 novembre**.*
***Le lundi 9 novembre** à 20 h 30, **un concert** de bienfaisance exceptionnel est donné par l'orchestre de chambre de musique militaire de la Bundeswehr, armée de terre allemande, actuellement en tournée mondiale, aura lieu à l'Université inter-âges.*
À l'issue de cette représentation gratuite commémorant les 20 ans de la chute du mur de Berlin, les mélomanes sont invités à verser un don au profit de la Cellule d'assistance aux blessés pour l'armée de Terre française (la CABAT).

Concert : entrée libre sur réservations au 01 30 97 85 28.



Lothar de Maizière



L'orchestre de la Bundeswehr.

© DR



LA TRILOGIE MOZART/DA PONTE

• **Mozart : Cosi fan tutte** – 18, 20, 21 décembre 2009
Ensemble Philidor - François Bazola - Yves Beaunesne

• **Mozart : Don Giovanni** – 7, 9, 11, 13 février 2010
Opera Fuoco - David Stern - Yoshi Oïda

• **Mozart : Les Noces de Figaro** – 28, 30 mars 2010
Solistes, Chœur et Orchestre Opéra de Rouen Haute-Normandie
Oswald Sallaberger - Stephan Grögler

SPECTACLES SCÉNIQUES

• **Le Bourgeois Gentilhomme : Molière / Lully** – 6, 7, 13, 14 mars 2010
Le Poême Harmonique - Vincent Dumestre - Benjamin Lazar

• **Vivaldi - Rebel : 4 Elements - 4 Saisons** – 9, 10 juin 2010
Akademie für Alte Musik Berlin - Cie Sasha Waltz

• **Era la Notte** – 16 juin 2010
Monteverdi : Du Lamento d'Arianna au Combattimento di Tancredi e Clorinda
Anna Caterina Antonacci - Les Siècles - Juliette Deschamps

RÉCITALS LYRIQUES

• **La Gaieté Lyrique : Offenbach royal !** – 16 décembre 2009
Anne Marguerite Werster - Gilles Ragon
Orchestre National d'Ile de France - Jean Christophe Keck

• **Barbara Hendricks : 2 nuits à Versailles**
• Stabat Mater de Pergolèse – 8 Janvier 2010 – Chapelle Royale
• Airs d'Opéra de Purcell à Haendel – 9 janvier 2010

• **Vivaldi et Haendel virtuoses** – 6 février 2010 – Galerie des Glaces
Sandrine Piau - Jérôme Pernoo - Ensemble Matheus - Jean-Christophe Spinosi

• **Arie di bravura du castrat Caffarelli** – 22 Mars 2010 – Galerie des Glaces
Airs d'opéras extraits de Serse et Faramondo de Haendel
Max-Emanuel Cencic - I Barocchisti - Diego Fasolis

• **Cherubini : de Médée à Pygmalion** – 12 avril 2010
Karine Deshayes - Caroline Mutel
Les Nouveaux Caractères - Sébastien d'Hérin

CONCERTS

• **Haendel : Le Messie** – 22 décembre 2009 – Chapelle Royale
Gracie Davidson - Catherine Wyn-Rogers - Mark Dobell - Ben Davies
Orchestre et Chœur The Sixteen - Harry Christophers

• **Orch. des Champs Elysées - Andréas Staier, pianoforte** –23 janvier 2010
Chapelle Royale
Mozart, concertos n°11, n°13 ; Haydn, symphonie n°60

• **Mozart : Grande Messe en Ut Mineur** – 17 février 2010 – Gal. Des Batailles
Sophie Karthaüser - Claire Debono - Donat Havar - Markus Butter
Chœur de l'Orchestre de Paris, Orchestre National d'Ile de France

• **Bach : Concertos Brandebourgeois** – 2 juin 2010
Les Musiciens du Louvre-Grenoble – Marc Minkowski

• **Alexandre Tharaud, piano : Couperin, Rameau, Ravel** – 20 juin 2010

• **Haendel : Musique pour les Feux d'Artifice Royaux** – 24 juin 2010
Le Concert Spirituel – Hervé Niquet
Bassin de Neptune

INVITÉS DE VERSAILLES

• **Shinbaï, le Vol de l'âme** – 5 décembre 2009 – Rotonde de l'Orangerie

• **Molière : Le Malade Imaginaire** – 10, 11 décembre 2009
Michel Bouquet – Georges Werler

• **Juliette Gréco** – 14 décembre 2009

• **Camille : God is sound** – 3, 4 février 2010 – Chapelle Royale

Réservez vos places dès maintenant ou abonnez vous !
(5 offres d'abonnements)
Téléphone 01 30 83 78 89
Internet www.chateauversailles-spectacles.fr

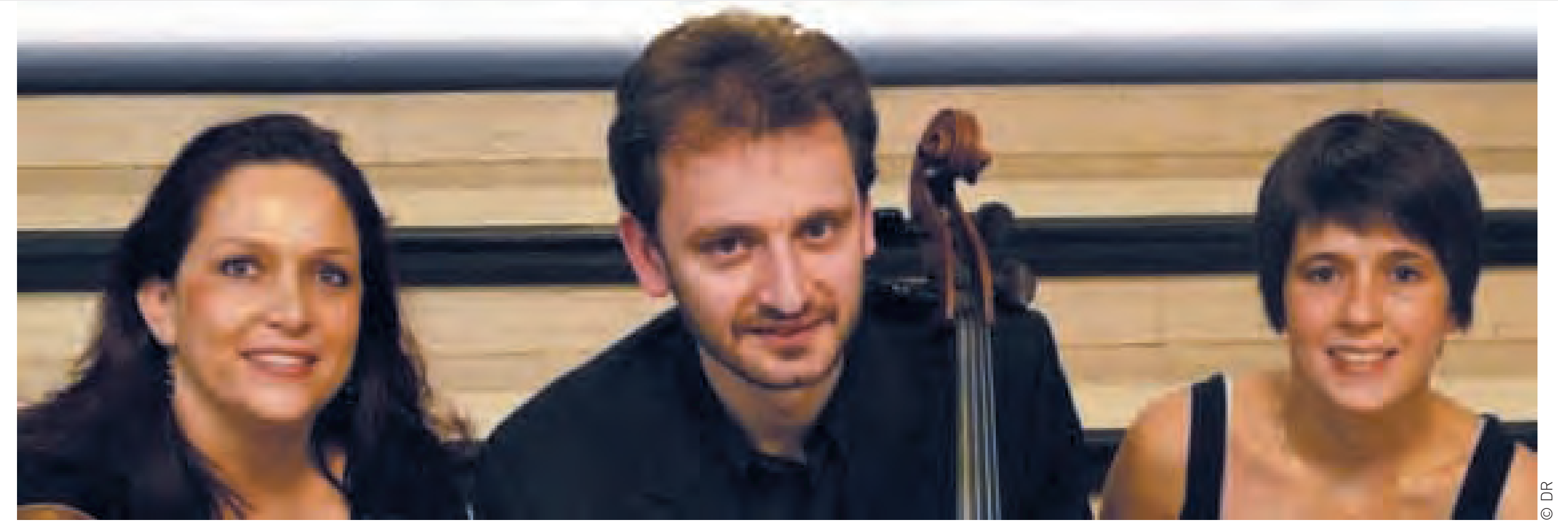











© DR

Jeudi 26 novembre
LE COMPOSITEUR MARTINU À L'HONNEUR

Le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles consacre une soirée au compositeur tchèque Bohuslav Martinů.

Le jeudi 26 novembre à 20h30, le Conservatoire propose à tous les amoureux de musique une programmation complète en l'honneur des œuvres du compositeur du début du XXe siècle Bohuslav Martinů et tout particulièrement son trio à cordes *H.136*.
La soirée débutera par l'interprétation par l'ensemble Calliopée de ce trio composé en 1923-1924. Puis une projection du film d'Olivier Segard *H.136* retracera le travail de redécouverte du trio à cordes *H.136* par la musicologue Eva Velicka en 2005 et l'adaptation de l'ensemble Calliopée.
Le musicologue belge Harry Halbreich, auteur du catalogue de Martinů présentera le compositeur tchèque et ponctuera de commentaires les pièces interprétées par les étudiants de la classe de Jean-François Gonzales, professeur de musique de chambre au Conservatoire de Versailles. Ils proposeront deux autres pièces du compositeur : *Pastorale* pour cinq flûtes à bec, clarinette et deux violons et *Fête nocturne* pour quatuor à cordes, clarinette, harpe et piano.

Renseignements auprès du Conservatoire au 01 39 50 95 38.

Du 27 novembre au 5 décembre
LE MONTE-PLATS

Le Théâtre Montansier propose en novembre et décembre une pièce absurde et décalée d'Harold Pinter mettant en avant deux tueurs à gages interprétés par Gérard Holtz et Eric Prat.


© Philippe Frétault

Jean-Daniel Laval met en scène *Le Monte-plats*, l'une des premières pièces d'Harold Pinter, auteur anglais récompensé par un prix Nobel de la littérature en 2005. Décédé en 2008, Harold Pinter est considéré comme l'une des figures les plus illustres du théâtre anglais de la seconde moitié du XXe siècle.
L'histoire : deux tueurs à gages enfermés dans une pièce aveugle qui attendent des instructions qui désigneront leur prochaine victime. Seul lien avec l'extérieur, un monte-plat qui leur apporte, de façon arbitraire, des messages sans rapport avec leur mission.
Pour interpréter ces deux personnages, Jean-Daniel Laval a fait appel à deux personnalités bien connues des Versaillais, Gérard Holtz et Éric Prat.
Jean-Daniel Laval nous propose donc de découvrir cette *« pièce absurde et décalée, dans la pure tradition de l'humour anglais, où Harold Pinter s'amuse à faire l'apologie de la bêtise »*, **les 27, 28 novembre, 4 et 5 décembre** à 20h30 et **le 1er décembre** à 20 h

Renseignements au 01 39 20 16 16 ou sur www.theatremontansier.com

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2009

Parmi les principales délibérations

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DANS LE QUARTIER MOSER

La Ville de Versailles accueillera prochainement rue de Béarn l'implantation d'une pépinière d'entreprises. Cette structure permettra d'accueillir des créateurs d'entreprise dont l'activité est liée à l'artisanat, aux services ou à l'industrie.

Elle aura pour but de favoriser la création d'activités génératrices d'emplois sur le territoire de la commune et en périphérie. Pour pouvoir bénéficier d'aides financières pour la réalisation des travaux de construction, le maire de Versailles a signé avec la communauté de communes un « bail à construction » d'une durée de 30 ans. Ce document juridique autorise la collectivité à mettre en œuvre ce chantier dont l'achèvement est prévu fin 2010 - début 2011.

À la fin de ce bail, la Ville deviendra propriétaire des constructions réalisées. *(Retrouvez toutes les informations concernant ce projet p24-25).*

RÉVISION DU PLU

Indispensable pour permettre à la Ville de poursuivre son développement urbain dans les normes circonscrites par les nouvelles lois en vigueur, le PLU, Plan local d'urbanisme (ancien POS) adopté en 2006, doit être révisé.

À l'heure où se dessinent les contours du Grand Paris et se définissent les enjeux économiques de demain, cette modification doit permettre la mise en œuvre de grands projets de réaménagement tels celui du site de Versailles-Chantiers, celui de Satory ou encore Pion.



Le site de la pépinière d'entreprises, rue de Béarn.

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DE VERSAILLES (PSMV) POUR RÉHABILITER L'HÔPITAL RICHAUD



Pour permettre la mise en œuvre rapide du projet de réhabilitation de l'hôpital Richaud, le Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Versailles (PSMV) nécessite d'être modifié. En effet, pour pouvoir y développer une activité commerciale dynamique qui redonnera vie à l'ensemble du quartier et assurera la convivialité de la rue du Maréchal Foch, le maire de Versailles a demandé aux services de l'État de relever les seuils d'occupation du sol de bureaux et de commerces déterminés par le règlement.
Classé en secteur sauvegardé au début des années 70, l'objectif poursuivi était d'assurer la conservation des bâtiments et d'éviter les projets fantaisistes sur ses abords. Or, si ces dispositions ont autrefois sauvé le site, elles gèlent maintenant toute possibilité de restructuration du site dans une ville qui a évolué et qui s'est modernisée. Cette modification indispensable permettant de voir s'élever l'un des projets les plus ambitieux que la Ville ait été amenée à réaliser ces dernières années, ne dénaturera pas la partie historique du bâtiment.

Le Conseil municipal a par ailleurs approuvé la cession du site au profit de la société Versailles Richaud ND pour un montant de 8 000 000 d'euros HT. L'investisseur prendra entièrement à sa charge les coûts liés à la restauration des lieux et s'engage à rétrocéder gratuitement à la Ville les espaces extérieurs constitués de jardins et de voies de circulation piétonnes ou cyclables. Il prendra également en charge le projet de création d'une crèche dont la Ville deviendra propriétaire.

ACCORD SUR LA PLACE D'ARMES ENTRE LA VILLE DE VERSAILLES ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES (EPV)

Les élus ont adopté un protocole d'accord signé entre la Ville de Versailles et l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles (EPV) d'une durée de 25 ans visant quatre objectifs.
Il s'agit tout d'abord de rechercher un accord entre l'EPV et la Ville pour l'occupation d'espaces sur la place d'Armes par la Ville en vue de la poursuite de l'exploitation d'un parc de stationnement public par la Ville. Pour ce faire, une convention d'occupation des espaces a été négociée. Cette exploitation d'activité de parking par la Ville a vocation à revêtir un caractère pérenne. Il s'agit ensuite de reprendre les travaux engagés depuis mai 1999 par le groupe de travail créé par le ministre de la Culture et présidé par le préfet des Yvelines afin de rechercher des solutions aux questions relatives à l'évolution éventuelle des propriétés des espaces étudiés. Il s'agit également d'étudier ensemble les perspectives d'évolution des espaces pour lesquels la Ville et l'EPV ont des intérêts partagés. Enfin, il s'agit d'évaluer dans le cadre du comité de pilotage existant, les perspectives de valorisation tant de la plaine des Matelots que du camp des Mortemets.



La place d'Armes.



© ATGLR



INTERCOMMUNALITÉ

- *Les élus des 11 villes membres de Versailles Grand Parc se sont réunis le 13 octobre dernier. À l'ordre du jour figurait notamment l'autorisation de signature d'un bail avec la Ville de Versailles pour l'installation d'une pépinière d'entreprises ; l'arrêt des cartes de bruit stratégiques sur le territoire de Versailles Grand Parc ; la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages sur le territoire de Versailles Grand Parc (approbation du dossier de consultation des entreprises et du lancement de l'appel d'offres).*
  Différents avenants ont été aussi votés comme ceux relatifs au marché de collecte et de traitement des déchets toxiques avec la société Sepur ou encore au contrat de programme de durée relatif au soutien de la collecte du verre conclu avec Eco-emballage.

- *Le prochain conseil intercommunal se tiendra* ***mardi 24 novembre à 20 h*** *à l'Hôtel de Ville* de Versailles. *Il est ouvert au public.*

Retrouvez les compte-rendus des conseils et les rapports d'activité sur www.versaillesgrandparc.fr

À NOTER

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont consultables sur le site Internet de la Ville **www.versailles.fr** (rubrique Vie municipale), aux Archives communales et dans les bibliothèques municipales.

Le prochain Conseil aura lieu **jeudi 26 novembre à 19 h** à l'Hôtel de Ville.
Son accès est libre et ouvert à tous.

LA QUINZAINE DES SAVEURS

La Ville de Versailles a organisé du 3 au 16 octobre la « Quinzaine des Saveurs », une série de grands rendez-vous qui célèbrent le goût et les plaisirs de bouches. Retour en images de ces 3 étapes gustatives...

SAVEURS du Potager

Les 3 et 4 octobre « Les Saveurs du Potager » accueillaient durant deux jours la crème des produits du terroir. Les gourmands et gourmets ont pu arpenter le parvis de la Cathédrale Saint-Louis au milieu des 50 exposants venus de la France entière. Pour la première fois, le Potager du roi, partenaire de cette opération, a proposé lors d'une rencontre littéraire unique « Paroles de gourmandises », une série de tables rondes sur les bienfaits des fruits et légumes organisée par l'association Paroles d'Encre. Au programme de ce week-end : dégustations gratuites, découvertes culinaires, ateliers pour enfants, animations de rue, exposition, vente et dédicaces d'ouvrages culinaires et même concours...





VOS COMMERÇANTS ont du goût

Les 9, 10, et 11 octobre la Ville a organisé en collaboration avec l'UVCIA, Union versaillaise du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, l'opération « Vos Commerçants ont du goût ».

Les Versaillais, en poussant les portes des petits commerces de bouche, ont pu goûter aux meilleurs produits de la région tandis qu'un véritable fournil de boulanger, installé au Marché Notre-Dame, a permis à 8 boulangers de réaliser du pain et des viennoiseries devant le regard curieux et admiratif des passants.

LES CANTINES SCOLAIRES fêtent le goût!

Du 12 au 18 octobre, les cantines scolaires de la Ville de Versailles ont fêté la Semaine nationale du goût spéciale « Mille et une graines... Mille et une envies ! ». Le service de Restauration de la Ville a proposé aux enfants un voyage savoureux avec des menus originaux autour de la graine sous toutes ses formes : légumineuses, germées, oléagineuses, de céréales ou encore de fruits et de légumes...



TIRAGE AU SORT : les gagnants

Un tirage au sort en présence de maître Simon, huissier à Versailles a permis à 5 participants de gagner chacun un gâteau pour 12 personnes d'une valeur de 50 € offert par 5 boulangeries-pâtisseries. Ainsi, la maison Darras récompense Jean-François Gueguin ; la maison Masson, Denis Guay ; la maison Bigot, Santa Brouard ; la maison Rousier, Marc Benoit ; et la maison Guinon, Yves Mazé.

RÉOUVERTURE
de l'Opéra Royal

Plus de deux siècles après sa fondation et après trois ans d'une rénovation lourde et complexe, l'Opéra Royal resplendit de nouveau. Sa réouverture officielle a été l'occasion d'une soirée de gala, lundi 21 septembre, en présence du Premier ministre, François Fillon, du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, du président de l'EPV, Jean-Jacques Aillagon et du maire de Versailles, François de Mazières. Les célèbres symphonies et airs d'opéra des trois maîtres autrichiens rois de Paris sous Marie-Antoinette, Mozart, Haydn et Gluck ont été joués à cette occasion. Un moment magique qui en promet de nombreux autres, puisqu'une programmation riche et éclectique a été spécialement élaborée par Château de Versailles Spectacles pour faire revivre cet Opéra Royal et l'ouvrir à tous publics. Michel Bouquet dans *Le Malade Imaginaire*, Juliette Gréco, *Cosi Fan Tutte* de Mozart ou encore Barbara Hendricks sont notamment à l'affiche de ces prochains mois.


© C. Millet / EP Versailles



INAUGURATION PHOTOGRAPHIQUE
à Bernard de Jussieu

Après les murs de Richaud et du Potager du Roi, le quartier de Bernard de Jussieu a inauguré, le jeudi 8 octobre, en présence du maire de Versailles, de Michel Bancal, adjoint au maire délégué au Logement et aux Travaux sur le patrimoine communal, du conseil de quartier et de sa présidente Lilianne Hatry. La première exposition d'art mural photographique. « Avant/Après -1908/2008 » s'expose désormais sur le mur des jardins ouvriers rue Saint-Nicolas jusqu'à la fin novembre avec deux photos inédites du quartier.

FESTIVAL
Théâtre et Handicap

Le public a une nouvelle fois répondu présent en venant nombreux assister à la 7e édition du festival européen « Théâtre et Handicap », sur la scène du Montansier.
Les 5 créations proposées cette année ont permis de (re)découvrir le talent et l'expressivité d'artistes venus de France, de Grande-Bretagne, d'Espagne ou du Danemark et, pour beaucoup de spectateurs, de changer leur regard sur le handicap.




TAJAN
MAISON FRANÇAISE DE VENTES AUX ENCHÈRES
JOURNÉE D'EXPERTISE
GRATUITE ET CONFIDENTIELLE SANS RENDEZ-VOUS DE 11H À 18H
VERSAILLES
Jeudi 26 novembre 2009
Hôtel de France - Salon Napoléon III
5, rue Colbert - 78000 Versailles
TOUTES SPÉCIALITÉS
Elsa Kozlowski Commissaire-priseur habilité
Contact : Murielle Corbières
+33 1 53 30 30 16 - corbieres-m@tajan.com
37 rue des Mathurins 75008 Paris T +33 1 53 30 30 30 www.tajan.com


Fenêtres RENOVAB
Habitat de caractère
Fenêtres bois
Mouton gueule de loup
Crédit d'impôt
01 39 15 84 84
Prix très compétitifs
p.deschard@free.fr
• Fenêtre - Porte
• Volet - Porte cochère
Repose de vos poignées (crémone - espagnolette)
8, rue de Stalingrad - 78800 HOUILLES
www.fenetresrenovab.com


Offrez-vous
"le bien entendre" !
Bien entendre c'est être bien dans sa vie.
Retrouvez la "Zen Attitude" avec Entendre.


entendre
L'INNOVATION AUDITIVE



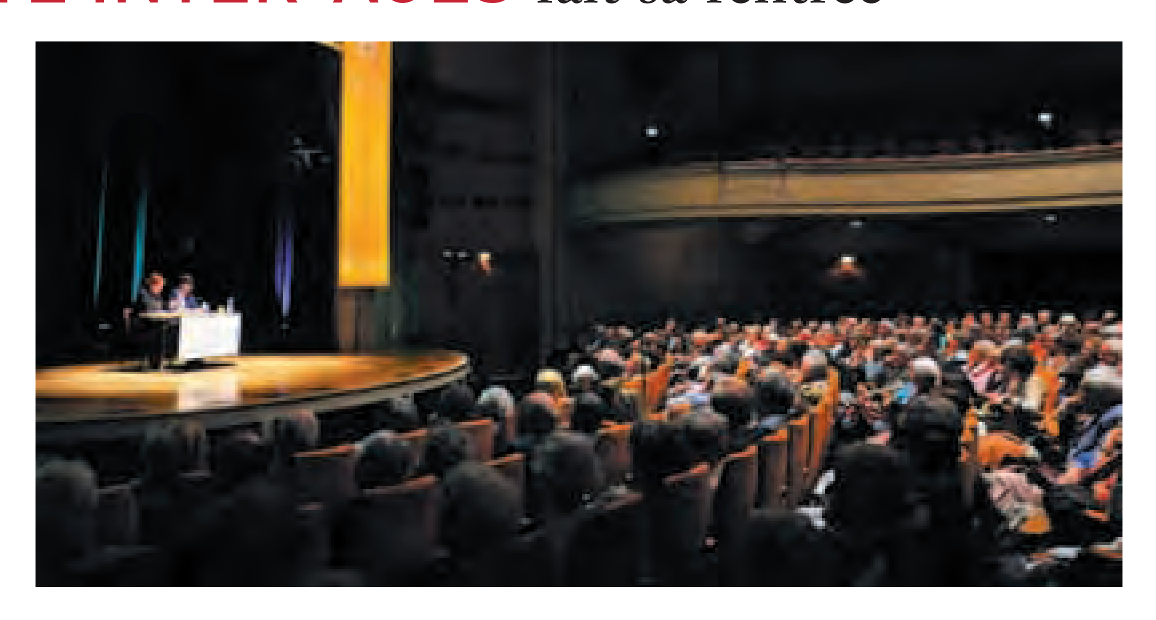
LÉGION D'HONNEUR pour le professeur Maroteaux

C'est à Versailles, la commune où il a vu le jour, suivi ses études (au lycée Saint-Jean de Béthune) et démarré sa carrière professionnelle (à la Protection maternelle et infantile) que le professeur et grand généticien Pierre Maroteaux a été officiellement élevé au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Jean-François Mattei, ancien ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, et président de la Croix-Rouge française, lui a remis la distinction en hommage à toute sa vie de recherche sur les pathologies osseuses constitutionnelles des enfants. *« Vous êtes maintenant tellement connu dans la spécialité de votre discipline médicale que le mot « marotaude » est devenu un classique dans le langage des pontes »*, a notamment souligné Jean-François Mattéi, devant une assemblée venue en nombre et de toute la France pour partager l'événement.

L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGES fait sa rentrée

La rentrée solennelle de l'Université inter-âges est un événement incontournable à Versailles. En effet, une personnalité de renom est invitée pour l'occasion au Palais des Congrès à faire une conférence sur un thème différent et toujours passionnant.

C'est Sylvie Faucheux, présidente de l'Université de Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines qui est venue cette année discourir pendant plus d'une heure sur un sujet de grande actualité : le développement durable. Sa présentation très argumentée a suscité tellement de questions qu'il a d'ailleurs fallu prolonger le temps initialement prévu...





PARCOURS dans l'art actuel

Après une semaine d'exposition sur le thème de l'évolution dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, la soixantaine d'artistes contemporains participant au « Parcours dans l'art actuel » ont ouvert grand les portes de leur atelier aux quatre coins de Versailles, le week-end du 17 et 18 octobre.

Une occasion rare de partir à la rencontre de ces hommes et de ces femmes passionnés par leur art et de faire plus ample connaissance avec leur univers, souvent très développé...



Soutenir le commerce de proximité

ACHETER VERSAILLAIS

Opérations événementielles, « Trésors cachés » ou « Vos commerçants ont du goût », charte de mixité commerciale, renforcement de l'accessibilité des petits commerces, enrichissement de l'offre de stationnement avec les bornes 15 minutes et de circulations douces avec la création de pistes cyclables. Autant de mesures complétées par une nouvelle campagne d'affichage, la création d'un guide des recettes versaillaises et d'un club privilège. La municipalité souhaite soutenir ce qui se révèle être une nouvelle tendance de consommation nationale : acheter à proximité. Pour la deuxième année consécutive, le mot d'ordre est lancé : « Acheter Versaillais ». Après la sensibilisation, la démonstration, avec le témoignage des premiers concernés, qu'il est possible de faire ses achats à Versailles sans trop dépenser et que l'on privilégie ainsi la qualité et la vie des quartiers.

Le commerce de proximité, que l'on croyait moribond, a aujourd'hui une vraie carte à jouer. Même les hypers-marchés, très attentifs aux change-ments des modes de consommation, constatent depuis quelque temps une baisse de fréquentation, et se mettent à rétrécir !
Et selon une enquête de World Panel, 2008 a été une année de rupture dans l'histoire de la grande consommation avec des volumes d'achat en baisse (-2 %). Ces changements ne sont pas uniquement circonstanciels. Ils ne sont pas uniquement la conséquence de la crise. Elle n'est en fait qu'un accélérateur des tendances amorcées ces dernières années. Il semble que la prise de conscience soit profonde et qu'elle se fonde sur des critères éthiques de plus en plus prioritaires : moins de déplacements, gain de temps, qualité du lien noué, recherche de conseils et de qualité, rejet de l'anonymat et de la foule, rejet de l'hyper-choix…

LE RETOUR DE LA PROXIMITÉ

Les consommateurs revendiquent une autre façon de vivre qui correspond bien à la Ville de Versailles, à sa réputation et à ses ambitions. Une étude du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), démontre que le renouveau du commerce de proximité est en marche. En effet, après un recul de 7 % des effectifs salariés en centre-ville entre 1990 et 1995, ils ont augmenté de 13,5 % entre 1995 et 2002, l'augmentation pouvant atteindre 20 % dans



certaines villes. Une tendance que l'équipe municipale souhaite encourager par différentes mesures, événements ou opérations de communication. En 2008, la Ville signait avec le Comité des banques des Yvelines, la CCIV, l'UVCIA (Union versaillaise du commerce, de l'industrie et de l'artisanat) et la Chambre des métiers et de l'artisanat, une Charte d'accompagnement du développement commercial visant à préserver la mixité et la richesse du commerce de proximité, en limitant notamment les activités de services en agence. Premier résultat concret de cet accord, le Crédit Mutuel qui souhaitait s'installer à la place de la brasserie « Au Chat qui prise », a abandonné son projet pour récupérer l'emplacement d'une autre agence bancaire au 26, rue de la Paroisse. « Au Chat qui prise » a trouvé repreneur et a d'ailleurs été entièrement rénové pour le plus grand plaisir des habitués de la Place du Marché Notre-Dame.

STIMULER LES INSTALLATIONS

La politique menée depuis plus d'un an dans l'accompagnement des candidats à l'installation à Versailles, qu'ils soient indépendants ou affiliés à des enseignes nationales porte ses fruits. Il y a peu de locaux vacants (moins de 7 %) et Versailles fait l'objet d'un regain d'intérêt, en témoignent les 117 nouvelles boutiques installées entre 2008 et 2009 dans les différents quartiers. Nous ne pouvons malheureusement être exhaustifs, mais citons Sandrine qui a ouvert deux boutiques rue de la Paroisse, J'écris ma vie, Smoon, Bérénice, La petite cocotte, Culinarion mais aussi Sabre ou encore Juste un piano, rue Royale et l'institut Lipotherm Center, à l'angle des rues Royale et d'Anjou.

En cette période difficile pour tous, la Ville de Versailles souhaite s'engager aux côtés de ses commerçants en renouvelant ce ▶▶

RENCONTRE AVEC... Marie Boëlle

adjointe au maire déléguée au Commerce et au Tourisme



Comment évoluent les modes de consommation à Versailles ?

« Comme partout ailleurs. On note des évolutions majeures depuis deux ou trois ans et ce n'est pas dû uniquement à la crise. Les modes de vie des consommateurs changent en profondeur et Versailles n'échappe pas à ce constat. Il ouvre d'ailleurs, j'en suis sûre, de nouvelles perspectives pour le commerce de proximité. »

Quelles sont les tendances fortes que l'on peut constater ?

« Il s'agit en fait d'évolutions inéluctables qui bouleversent petit à petit les habitudes des consommateurs : le vieillissement de la population bien entendu, mais aussi la recherche d'économie dans les déplacements et dans le temps consacré aux besoins de base... Les consommateurs se tournent à nouveau vers l'achat plaisir, ils sont plus sensibles à la personnalisation du service et aspirent au retour à un commerce de dimension humaine. Deux grandes tendances se dégagent : l'explosion des services mais aussi celle du commerce par internet. »

Qui sont les nouveaux consommateurs ?

« Les nouveaux consommateurs veulent être des consom-acteurs. Ils veulent consommer responsable, pour leur santé, pour leur portefeuille mais aussi pour l'avenir de la planète. Ils recherchent en priorité l'expertise du commerçant, garant de la qualité de ses produits. Les marchés de Versailles en sont une magnifique illustration. Si l'on doit segmenter un peu plus, je dissocierai deux grandes catégories : d'une part, les seniors, jeunes ou moins jeunes retraités qui constituent une clientèle importante à Versailles ; une clientèle exigeante qui dispose de temps pour effectuer ses achats, souhaite un commerce de qualité, avec un accueil chaleureux et attentif, un conseil, un service de livraison à domicile, notamment pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer ; d'autre part, les femmes qui travaillent, à Versailles comme ailleurs. Cela entraîne une nouvelle demande comme la restauration à l'extérieur au déjeuner, l'aide à domicile, les livraisons mais aussi l'élargissement des horaires d'ouverture des commerces... »

Quelles sont les mesures concrètes que la Ville de Versailles met en place pour favoriser la bonne santé du commerce de proximité ?

« Les bornes 15 minutes au nombre de 20, soit 40 emplacements, placées devant les marchands de journaux, les boulangeries, les pharmacies... La mise en place d'un parcours pilote accessible aux personnes à mobilité réduite reliant les trois gares et la mise en application d'un programme destiné à aider les commerçants à adapter leur commerce aux normes qui seront en vigueur en 2015. Le développement de liens très étroits entre l'Office de Tourisme et les commerçants pour favoriser les retombées économiques des visiteurs du Château. La création de nouveaux outils dans ce domaine (plan, guide du tourisme...).

Le développement d'événements comme les trois jours début octobre « Vos commerçants ont du goût » destinés à valoriser les commerces de bouche et notamment les boulangers versaillais... Mais aussi d'autres initiatives comme « Trésors Cachés » initié en mai dernier, et que nous renouvellerons en 2010, pour mettre en valeur les curiosités de tous les quartiers au travers de ses rues commerçantes et inciter les Versaillais mais aussi les franciliens à découvrir les richesses de Versailles, qu'elles soient culinaires, artisanales, botaniques... »

Pourquoi avoir renouvelé l'opération « Acheter Versaillais » ?

« Parce que nous pensons qu'en cette période difficile, la Ville se doit d'être aux côtés de ses commerçants pour les soutenir dans leurs efforts de dynamisme. Soyons clairs. Le commerce de proximité structure nos quartiers, assure l'animation, garantit une forme de lien social et de convivialité, joue aussi un rôle en matière de sécurité, il est donc important de conjuguer nos efforts. C'est aussi essentiel pour nos concitoyens à qui nous voulons démontrer qu'ils ont un rôle clé à jouer dans l'animation de leur ville en ayant le réflexe de consommer en priorité à Versailles. »

Quelles sont les nouveautés de l'édition 2009 ?

« La principale nouveauté est la création d'un Club Privilège « Acheter Versaillais » destiné à toute personne qui s'inscrira en ligne sur le site internet de la Ville et qui bénéficiera alors de multiples avantages pour consommer, se distraire, se déplacer à Versailles... De nombreux partenaires nous font confiance (Phébus, Vinci, les cinémas, Forest Hill, mais aussi d'un grand nombre d'enseignes) et n'attendent plus que les inscriptions en ligne... »

LA PAROLE À...
Jean-Jacques Bougeard
Président du syndicat des Halles et Marchés



Quelles sont les opérations que vous organisez pour dynamiser l'activité des halles et des marchés de Versailles ?

« Nous avons par exemple organisé un week-end du goût à l'automne, avec une grande dégustation chez tous les commerçants des marchés et des halles. Nous préparons les fêtes de Noël depuis le mois de septembre et nous allons proposer à nouveau une dégustation des produits traditionnels à la fin du mois de novembre dans les Halles. Ce sera notre manière de participer à la campagne « Acheter Versaillais » à laquelle nous adhérons à 100 % »

Qu'est-ce qui fait la force et la réputation des marchés Versaillais ?

« Leur diversité et leur dynamisme. Tous les quartiers de Versailles ont leur marché, même les plus excentrés, comme Saint-Louis ou Porchefontaine. Les clients savent qu'ils peuvent retrouver leurs commerçants sur tous les marchés de la ville. Cela fidélise les premiers et responsabilise les seconds. Les marchés versaillais sont harmonieux et équilibrés dans leur offre, aussi bien en ce qui concerne la diversité des produits que la gamme de prix. Nous avons en centre-ville 70 étalages sur les carreaux et 40 points de vente sous les halles, dont évidemment notre marché aux poissons qui est exceptionnel et unique en Ile-de-France. »



En quoi, selon vous, les halles et les marchés contribuent-ils à la vie de la cité ?

« Nous avons un contact quotidien avec les clients. Nous sommes là pour les renseigner, et nous ne sommes jamais avares de conseils ou d'idées de recettes... Dans les grandes surfaces, le consommateur est seul ; s'il se pose une question, il n'a plus qu'à lire ce qu'il y a marqué sur la boîte... Un marché est toujours un endroit vivant où les gens aiment se promener. C'est un pôle de convivialité. Dans le cas des halles et du marché Notre-Dame, dont la réputation n'est plus à faire, il s'agit d'un village au cœur de la ville. Les clients prennent des petits cafés après avoir fait leurs courses. Ils discutent. Plus globalement à Versailles le commerce de proximité, quel qu'il soit, boutiques, marchés, halles, reste solidaire, cohérent et de très bonne qualité. »



Les commerçants habillent leurs vitrines aux couleurs de l'opération.

mois-ci et pour la deuxième année consécutive la campagne « Acheter Versaillais ». Les trois jours « Vos commerçants ont du goût » en octobre dernier, « Trésors cachés » qui sera renouvelé en mai prochain, un cadrage des orientations de l'Office de Tourisme, une campagne d'affichage d'un mois à partir du 8 décembre et la diffusion simultanée d'un guide des recettes versaillaises, une politique urbaine qui veille à encourager l'accessibilité des commerces... Toutes ces initiatives témoignent d'une volonté commune fondée sur un constat simple : le commerce de proximité contribue à rendre notre ville attractive, il améliore la qualité de vie des habitants et participe au maintien de leur sécurité, il favorise des déplacements moins longs et davantage écologiques, il crée de l'animation, à l'image des marchés de la ville dont la réputation et le rapport qualité-prix sont reconnus de tous. Autant de qualités qui légitiment une mobilisation de chacun, à l'image de Laurent Favier, commerçant dans le quartier de Montreuil, qui s'appuie sur la campagne « Acheter Versaillais » pour lancer une grande opération de promotion à la fois innovante et fédératrice. (cf. : encadré Le témoignage de Laurent Favier).

CRÉATION D'UN CLUB PRIVILÈGE

Une des grandes nouveautés de cette année : la création d'un Club Privilège « Acheter Versaillais » destiné à tous ceux qui veulent bénéficier de multiples avantages pour consommer « mieux », se distraire, se déplacer dans notre ville. Le mode d'emploi ? **Il suffit de se connecter sur le www.versailles.fr, de s'inscrire dans la rubrique Acheter Versaillais pour recevoir ensuite par e-mail toutes les offres de promotion, tous les tarifs réduits ou bons plans des partenaires de l'opération.**

Premier partenaire de ce nouveau club de consommateurs attachés à la vie de leur ville : Phébus qui favorisera les accès en bus aux commerces de proximité en proposant des tarifs réduits aux détenteurs d'un coupon « Acheter Versaillais ».

Enfin, pour illustrer au mieux ce grand mouvement citoyen « Acheter Versaillais », la parole a été donnée aux premiers concernés : les consommateurs. Une personne âgée, un étudiant, un jeune couple, une mère de famille, tous Versaillais, évoquent avec conviction, ce que représentent pour eux le commerce de proximité et l'achat Versaillais. Démonstration.

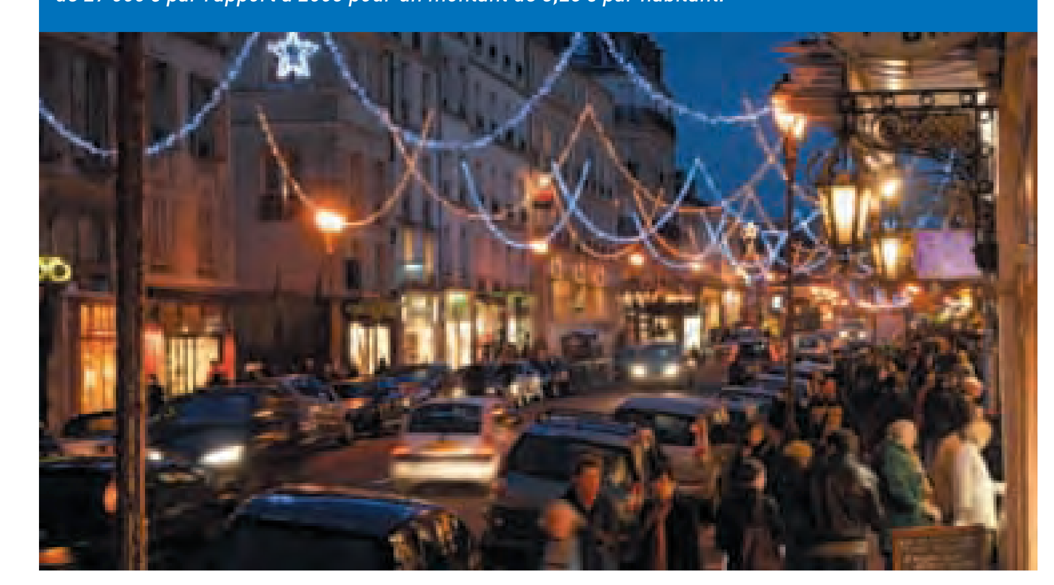


LE TÉMOIGNAGE DE : Laurent Favier, 32 ans, commerçant en téléphonie mobile dans le quartier de Montreuil

« Je travaille depuis 12 ans dans la téléphonie mobile et je me suis installé à Versailles en juillet 2008. Je suis fils de commerçant et je suis un fervent défenseur du commerce de proximité. Lorsqu'on m'a parlé de la campagne « Acheter Versaillais », j'ai immédiatement compris l'intérêt et les ambitions de cette opération et j'ai décidé, non seulement d'y adhérer, mais aussi d'apporter mes idées pour proposer aux commerçants et aux clients, quelque chose d'original et de novateur. Je suis allé voir tous les commerçants du quartier pour lancer une opération de promotion « 60 commerçants, 60 jours, 60 promotions. » Je décore entièrement ma boutique aux couleurs de la campagne « Acheter Versaillais ». Tous ceux qui s'arrêteront devant la boutique Téléphone Store située au 37, rue de Montreuil, seront invités à allumer leur bluetooth. Un message leur sera alors envoyé afin qu'ils puissent profiter de la promotion du jour. Et pour tous ceux qui souhaitent gagner un séjour pour deux, vol inclus, à Venise offert par les commerçants du quartier, un jeu-concours sera alors disponible pour les mobiles, à l'adresse internet mobile http ://montreuil.mobi récapitulant aussi toutes les promotions de la période du 25 octobre au 25 décembre 2009. Le service que nous proposons à travers les téléphones mobiles est assez novateur, mais c'est surtout avec ce type d'opérations que nous participons au renouveau du commerce de proximité et à la promotion de notre quartier. Et ça, nous en sommes particulièrement fiers. »

VERSAILLES S'HABILLE d'or et d'argent

40 jours d'illuminations féériques sont programmés cette année pour que Versailles brille pendant les fêtes de Noël. 40 jours d'illuminations dans tous les quartiers de la ville du mercredi 25 novembre prochain au lundi 4 janvier 2010. En tout, ce sont 98 sites et 837 traversées et motifs de décoration (dont 240 arbres et sapins), qui seront habillés de lumière avec l'ornement de deux nouveaux lieux : les contre-allées de l'avenue de Saint-Cloud et de la rue du Maréchal Foch, avec des branches lumineuses « or et argent » pour habiller les candélabres de style, et l'Église Saint-Symphorien qui sera pourvue de rideaux lumineux sur 4 colonnes. De nombreuses nouveautés aussi avec des arbustes lumineux, rue des Etats-Généraux, rue des Chantiers, Place Poincaré et rue du Pont Colbert, de nouvelles guirlandes square Jean Houdon, des boules de neige Place Charost, des suspensions givrées rue de Montreuil et des frises dorées rue Debussy et rue Saint-Nicolas... L'utilisation de nouvelles guirlandes en LED permet une économie de 80 % en matière d'énergie. Le coût total des illuminations de Noël se porte cette année à 295 000 € soit une économie de 27 000 € par rapport à 2008 pour un montant de 3,28 € par habitant.



LA PAROLE À... Noël Dusac

Directeur Commercial et Marketing du réseau Phébus



Phébus s'associe à la campagne « Acheter Versaillais » en proposant une offre tarifaire spéciale à tous les membres du « Club Privilège » lancé à cette occasion sur le site www.versailles.fr. Quelle est la nature de cette offre ?

« Nous proposons aux membres du Club Privilège de se déplacer en bus sur toutes les lignes versaillaises à un tarif préférentiel durant tous les week-ends qui rythmeront la période des achats de Noël, c'est-à-dire, les 28 et 29 novembre, les 5, 6, 12 et 13 décembre prochains. Le mode d'emploi est simple. Les membres du club qui se connectent sur le site ont accès à un passe qu'ils impriment et qu'ils présentent aux chauffeurs de bus. Ils bénéficient alors d'un tarif réduit sur les billets vendus dans le bus. Tous les titulaires de ce passe paient 0,58 € le ticket au lieu de 1,70 € en temps normal. »

Pourquoi avez-vous décidé d'accompagner la campagne « Acheter Versaillais » ?

« Parce que c'est une initiative qui correspond parfaitement à l'idée que nous nous faisons de notre métier. Nous aimons offrir des services adaptés, ajustés aux besoins du moment. Le réseau Phébus est conçu en « desserte fine », c'est-à-dire qu'il est centré sur l'activité commerciale de Versailles avec un arrêt tous les 300 mètres, des abris voyageurs pour être protégé lorsqu'il pleut, des fréquences soutenues... Nous avons à ce propos amélioré les services des lignes A et B en septembre dernier. Sur la ligne A par exemple, les bus passent toutes les 11 minutes en heures creuses le samedi, et toutes les 15 minutes le dimanche. Nous avons aussi inauguré l'agence Navigo Europe à la rentrée. Notre boutique, ouverte le samedi, édite tous les titres de transport franciliens. Certains parisiens viennent même le samedi à Versailles pour acheter leur pass (e) ? intégral, mensuel, hebdomadaire... »

Quelle philosophie de vie encouragez-vous à travers cette offre ?

« Notre réseau rayonne autour du centre-ville. La ligne A arrive de Satory, la B de Porchefontaine, la C de Jussieu-Petits Bois, etc... De tous les quartiers de Versailles, les habitants peuvent se déplacer facilement à un tarif économique, sans problème de stationnement, sans stress... Le bus est un mode de déplacement pratique, économique, fiable et écologique pour partir à la découverte de sa ville ou faire son shopping chez tous les commerçants versaillais. C'est la solution idéale en cette période de Noël. ».

www.phebus.tm.fr ou 01 39 20 16 20.

PANIERS VERSAILLAIS

Ils sont Versaillais. Ils achètent à Versailles. Florilège de « paniers versaillais » qui attestent de l'intérêt de faire ses achats dans la cité royale.

LA GRAND-MÈRE
Monique Jolly

80 ans. Retraitée. Rue de la Paroisse.

« Parce que j'ai vécu notamment au Maroc et que je suis issue d'une famille nombreuse, je ne conçois pas la vie sans les autres. Je suis une femme gaie qui aime ses commerçants car ils sont tout simplement charmants ! Le commerce, c'est ma vie ! Faire les courses dans mon quartier, c'est une véritable joie ! J'ai horreur de l'anonymat des grandes surfaces.

Je ne peux plus porter des paquets trop lourds ; mon épicier a la gentillesse de tout me livrer à la maison au moins deux fois par mois. C'est vital dans mon cas ! Aux Halles, je discute avec mon marchand d'olives, je vais chez « Sandrine » lorsque je veux offrir un joli vêtement à ma petite-fille, j'ai le Cyrano à côté où je peux me rendre avec une amie... Avec l'âge, on se fatigue et on ne peut plus cavaler à l'autre bout de la ville. Grâce à mes commerçants, mon quotidien est joyeux, je reste autonome et curieuse... C'est important ! »



Des poires, une salade, des poireaux, un melon, des tomates, du chocolat, du lait, des œufs, du jambon, un t-shirt, un parfum, une crème de jour, un kit tapisserie, un livre, deux places de cinéma (carte d'abonnement) et un restaurant pour deux.

L'ÉTUDIANT
Paul Van Appelghem

23 ans. Étudiant. Rue d'Anjou.



« Lorsque je sors de cours, je n'ai pas le temps ni l'envie d'aller déambuler dans les allées bondées des centres commerciaux. Je passe, par exemple, faire réparer mon ordinateur chez 1Formatik ; ils ont un service rapide, délivrent de bons conseils et ce n'est vraiment pas cher. Pareil pour mon cordonnier. Au fil des années, je lui ai apporté des tas de choses aberrantes à réparer : des cartables, une tente... et évidemment des chaussures auxquelles il donne, par son savoir-faire, une seconde vie. Ca me coûte moins cher que d'aller en racheter une paire... J'aime aussi aller nager le soir à la piscine Montbauron. J'y ai pris un abonnement. Quant à ma petite librairie, ce sont des professionnels qui connaissent bien leur métier. Ce que j'aime dans le commerce de proximité c'est la relation de confiance que l'on peut instaurer avec un interlocuteur unique, qui vous connaît bien, qui propose des produits de qualité et qui ne sont, au bout du compte, pas plus chers qu'ailleurs. »

Deux paquets de pâtes, des carottes, des pommes de terre, des œufs, du café, une BD, une eau de toilette, un conseil informatique, une entrée à la piscine (tarif réduit), un ressemelage et un café dans un bistrot.



LA MÈRE DE FAMILLE
Béatrice Verger

45 ans. 6 enfants. Cadre RH. Rue Carnot.

« J'ai très peu de temps dans la semaine pour m'organiser. Je concentre tout ce que j'ai à faire le mercredi après-midi et je ne peux absolument pas courir à droite et à gauche pour faire mes courses. Allez chez les commerçants de mon quartier, c'est d'abord plus agréable, mais c'est aussi plus efficace. D'un point de vue des prix, j'ai remarqué en faisant des recherches sur internet que les petits commerçants savaient aussi s'aligner sur de grands distributeurs et qu'ils apportent en plus un service sur-mesure, d'un point de vue des horaires de livraison ou du service après-vente, par exemple. Ce que j'ai du mal à mettre en pratique, mais ce dont je suis convaincue, c'est que, pour gérer au mieux son budget et éviter le gaspillage, il faudrait dans l'idéal faire ses courses au jour le jour. Allez chez de petits commerçants, c'est aussi éviter les tentations... Dans les grandes surfaces, on a toujours envie d'acheter des choses dont on n'a pas réellement besoin. Enfin, développer des liens de proximité, c'est aussi développer des liens d'amitié. Je pense par exemple à ma pharmacienne, devenue, au fil du temps et de nos conversations, une amie. Je pense aussi à Ali, qui offre toujours un sourire et un bonbon à mes filles lorsqu'elles rentrent de l'école. Et ça... ça n'a pas de prix ! »



Des carottes, du fromage râpé, des yaourts, de la farine bio pour la pâte à pain, des œufs, des pâtes, du café, du chocolat, un rôti, une bouteille de vin, des macarons, du gel douche, une petite radio et un shampooing/coupe/brushing.

LE JEUNE COUPLE
Stéphane et Gabrielle Jousset

Respectivement entrepreneur et à la recherche d'un emploi.
Rue des États-généraux.



Stéphane : « Je travaille à Versailles mais je n'ai pas beaucoup de temps pour faire des courses. On fait nos achats au jour le jour, dans le petit supermarché de notre quartier et chez nos commerçants alentours.
On fait notre shopping à pieds, c'est parfait pour éviter les problèmes de stress et de stationnement ; la relation de fidélité et de confiance que l'on tisse au jour le jour avec nos commerçants est importante en terme de qualité de vie.
Lorsque l'on veut sortir dîner au restaurant, on aime bien profiter successivement des différents quartiers de la ville et de leurs ambiances toutes différentes. Nous allons chez le petit oriental en bas de chez nous ou rue de Satory dans le quartier Saint-Louis et nous nous sommes offert récemment une bonne soirée à l'Angélique, dans le quartier Notre-Dame. Pour retrouver nos amis, on aime bien le O'Paris. Finalement, nous avons tout ce dont nous avons besoin près de chez nous. C'est un privilège et on en profite bien ! »

Des pamplemousses, des pommes, un chou-fleur, du céleri branche, des carottes, une baguette traditionnelle, un croissant, un pain au chocolat, des œufs, du riz, un bouquet de fleurs, une bouteille d'huile essentielle, un baume à lèvres et le nettoyage d'une chemise.

Remerciements au Studio Géhin..

DE NOUVELLES CIRCULATIONS de proximité

De nombreuses études le notent : les consommateurs sont davantage sensibles depuis quelques mois à un retour à la proximité et à la « consommation responsable ». La Ville de Versailles souhaite accompagner et encourager ces nouveaux modes de consommation en réorganisant son espace urbain.
De nombreuses initiatives ont été lancées pour que chacun puisse vivre sa ville autrement et que tout le monde, consommateurs et commerçants, puissent en bénéficier au quotidien.



La Ville de Versailles souhaite favoriser la porosité du tissu urbain pour améliorer les « traversées » dans les quartiers et profiter pleinement de notre environnement.
De nombreux passages sont ainsi en cours de création pour faciliter les cheminements. Une montée paysagère entre l'avenue de Paris et le haut de Montbauron, allée Pierre de Coubertin, le long du lycée La Bruyère, est en chantier et sera achevée au début de l'année 2010 ; des passages entre les quartiers de Porchefontaine et de Chantiers vont voir le jour dès la fin de cette année (accessibles à pieds ou à vélo) en partant de la rue Ploix, longeant le foyer Eole et les établissements Lépine-Providence, ils permettront de déboucher sur la place du 8 mai 1945 et, à partir de là, d'accéder, dès octobre 2010, directement à la gare des Chantiers via la passerelle d'accès aux quais, réalisée rue de la Porte de Buc. Dans les tous prochains mois, il sera également possible de traverser la Caserne d'Artois et de relier ainsi la rue de Noailles et la rue Edouard Lefebvre. Plusieurs autres projets verront le jour dans les années à venir : l'ouverture d'un passage à travers le site de Richaud, permettant de rejoindre la rue Richaud et le boulevard de la Reine, un passage entre la Place d'Armes et la rue de Fontenay via le jardin des Récollets.

En outre, on peut dès à présent découvrir une très belle promenade à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, le long de la voie de chemin de fer : les tunnels de la SNCF ont été ouverts ce qui permet de profiter de points de vue exceptionnels sur le parc du Château. S'ajoute à cela le premier tronçon complet de la Ceinture Verte entre le stade Sans souci et la Porte Verte.
Faire ses courses à vélo et en toute sécurité en voilà aussi une bonne idée ! Les pistes cyclables sont donc développées selon le schéma directeur des circulations douces avec l'aménagement récent du boulevard Saint Antoine et les nouvelles pistes du boulevard du Roi. Prochainement c'est le boulevard de la Reine qui sera également équipé de pistes cyclables ; les bandes engazonnées en très mauvais état seront réduites de chaque côté pour conserver aux piétons la même largeur de déambulation. Pour plus de sécurité des « Zones 30 » ont également été installées dans le quartier Saint-Louis, rue Edouard Charton et rue Saint-Honoré avec la mise en place de double sens cyclables sur le modèle de celle créée rue Saint-Symphorien. D'autres aménagements sont prévus, notamment rue Borgnis Desbordes en 2010.



Le nombre de bornes 15 minutes a doublé depuis janvier 2009.

40 PLACES DE STATIONNEMENT GRATUIT EN CENTRE-VILLE !

Les habitudes de vie changent. Les femmes travaillent, et apprécient, par exemple, de s'arrêter deux minutes devant une pharmacie en rentrant du bureau afin de commander un vaccin pour le lendemain. Les bornes 15 minutes répondent parfaitement à ce type de besoins et la Ville de Versailles analyse aujourd'hui les premiers retours des consommateurs et des commerçants à ce sujet. Le nombre a été doublé depuis janvier 2009 pour atteindre désormais 40 places de stationnement.
Dans tous les quartiers de la ville, l'expérience s'est donc révélée très satisfaisante pour les deux parties. Les commerçants qui bénéficient de ce service voient leur activité augmenter et les clients semblent les utiliser volontiers pour tous les petits achats rapides du quotidien.



PISTES CYCLABLES, BORNES 15 MINUTES ET PARKINGS AUTOMOBILES À VERSAILLES

- Pistes cyclables
- Pistes cyclables en projets
- 15 Bornes 15 minutes
- P Parkings automobiles

Trianon Palace
Musée Lambinet
Place d'Armes
Pl. Hoche
Gare Rive Gauche
Chambre de Commerce
Gare de Porchefontaine
Gare des Chantiers
PIECE D'EAU DES SUISSES

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



Aider la création d'entreprises est essentiel pour favoriser le développement et le dynamisme économique d'un territoire. Mais les jeunes établissements, tout particulièrement ceux qui totalisent mois de cinq années d'existence, sont beaucoup plus vulnérables. C'est pourquoi la Ville de Versailles contribue à la création d'un dispositif intercommunal de pépinière d'entreprises afin de soutenir et mieux accompagner les entrepreneurs dans les premières années de leur projet.

Proposée en avril 2008 par la Ville de Versailles, la pépinière d'entreprises s'inscrit dans le cadre de la compétence développement économique de la communauté de communes Versailles Grand Parc, dont la transformation en communauté d'agglomération est prévue pour le 1er janvier 2010. Les locaux de cette pépinière se situeront rue de Béarn, dans le quartier Moser, dans les locaux de l'ancien groupe scolaire Sévigné-Charcot. François de Mazières s'est prononcé pour que la pépinière s'installe dans ce quartier afin qu'elle contribue à son développement. Le projet architectural a été confié à DEA Architectes, qui mettra toute son énergie et son expérience (acquise au sein d'un des plus grands cabinets d'architecture) au profit de la réhabilitation de ce site.
Au total, ce sont **53 bureaux-box** de 11 à 12 m² qui doivent y être installés ainsi que 150 m² d'espace commun avec un accueil, une cafétéria, 100 m² de salle de réunion et un parking. L'aménagement intérieur de la pépinière est conçu pour permettre d'accompagner la croissance des entreprises qui seront hébergées. En effet, les parois seront modulables et plusieurs bureaux pourront être réunis lorsqu'une entreprise aura des besoins plus importants. Le montant total de l'opération est estimé à 2,3 millions d'euros HT, qui seront pris en charge par Versailles Grand Parc. Les partenaires habituels de l'intercommunalité ont été sollicités pour

à Versailles

apporter leur concours financier. La Région et le Département pourraient attribuer des subventions pour près de 70 % du montant de l'opération.

La pépinière d'entreprises sera livrée **au premier trimestre 2011**, au terme de cinq mois de travaux.

Laurent Delaporte, conseiller municipal et membre du groupe de travail intercommunal sur la pépinière d'entreprises, nous explique : *« Avec la mise en place d'une pépinière d'entreprises, Versailles et Versailles Grand Parc se dotent de moyens importants pour accueillir les jeunes entreprises issues de leur territoire, pour les accompagner dans leur développement en s'appuyant sur le réseau des associations et institutions déjà en place et pour contribuer de manière active à l'animation économique du territoire ».*

UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

L'objectif de la pépinière est avant tout de répondre aux besoins de souplesse des « jeunes pousses » en forte croissance, notamment en matière immobilière. Mais il s'agit également de mettre en place un centre de ressources où seront mobilisés les acteurs économiques pour permettre aux porteurs de projet de trouver en un même lieu les réponses et orientations nécessaires à leur projet. Les chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat), les associations de soutien à la création, les financeurs sont associés au projet pour apporter leur expertise lors de la conception et pourront intervenir directement auprès des créateurs lors de leur passage dans la pépinière.

Une équipe dédiée répondra aux attentes des « jeunes pousses » et animera le dispositif en mettant en place des sessions d'information, des moments d'échange entre entreprises hébergées et parrains. Une fois la pépinière bien lancée, les frais de fonctionnement de cette équipe seront couverts par le versement des forfaits d'hébergement des entreprises.

Échanger des bonnes pratiques entre chefs d'entreprise, se faire accompagner dans les démarches administratives, obtenir des conseils en matière de droit, de fiscalité ou de gestion, être suivi dans le développement de son activité : la pépinière d'entreprises permettra de réunir un panel de services qui apporteront aux créateurs deux atouts précieux : des filets de sécurité lors de la phase périlleuse de démarrage et une ressource rare : le temps gagné en proposant une offre groupée de services.

Les entreprises créatrices d'emploi sont évidemment les premières concernées, avec un intérêt particulier pour celles qui misent sur l'innovation.

UN SYSTÈME OUVERT À TOUS

Si les technologies de rupture seront ainsi encouragées, la volonté est également de valoriser un produit original, une communication novatrice, un mode de distribution alternatif, ainsi que les entreprises qui cherchent à développer la diversité en leur sein, qu'elle soit entre homme et femme, ethnique, générationnelle, sociale… Les porteurs de projets issus du quartier seront notamment incités à présenter leur candidature à l'entrée dans la pépinière d'entreprises lors de réunion d'information à venir.

L'accueil au sein de la pépinière d'entreprises est réservé aux entreprises de moins de quatre ans, quel que soit leur secteur d'activité. Un comité de sélection siégera régulièrement pour examiner les demandes d'entrée dans le dispositif. Il sera composé d'experts de l'accompagnement des porteurs de projet, de banquiers, de représentants de la pépinière, des collectivités et des partenaires à l'origine de cet outil. Ce comité se prononcera sur l'opportunité pour l'entreprise d'intégrer la pépinière en étudiant notamment les plans d'affaires et perspectives de développement des candidats.

Une fois son dossier accepté, une entreprise pourra s'installer pendant deux ans dans le bâtiment et bénéficier d'un suivi personnalisé.

PRESTATIONS MUTUALISÉES

Pour un forfait mensuel proche des valeurs du marché, l'offre de service comprendra non seulement l'attribution d'une surface privative composée d'un ou plusieurs bureaux sécurisés (clef, badge…), mais aussi différentes prestations mutualisées : un accueil physique assurant la gestion des appels téléphoniques et la réception des courriers et colis, une ligne téléphonique, un accès internet, le nettoyage et l'entretien des locaux, la mise à disposition d'outils de reprographie et d'affranchissement.

En résumé, une formule complète pour permettre aux jeunes entrepreneurs de se lancer avec plus de sécurité dans le circuit économique. À savoir, en France, une entreprise a un tiers de chances de plus de survivre après trois ans d'existence si elle est passée en pépinière d'entreprises…





CÉCILE STYL'COUTURE

Amoureuse de la ville de Versailles, Cécile Chan a choisi le quartier Saint-Louis pour se lancer dans son premier projet professionnel en toute autonomie. Après avoir étudié le modélisme / stylisme, puis travaillé plusieurs années comme retoucheuse, notamment chez Michelle Val, Cécile y dispense son savoir-faire en matière de retouches bien sûr (elle s'adapte à toutes les demandes, aussi bien de particuliers que de professionnels), mais aussi de créations sur mesure. Avec ses tissus ou les vôtres, cette fée aux doigts d'or vous proposera des modèles uniques, parfaitement adaptés à votre taille et vos goûts, mais aussi des sacs et des bijoux qu'elle fait ensuite fabriquer dans son Asie natale. Le tout à des prix très serrés (à partir de 7 € seulement un ourlet simple de jean) qui ont déjà séduit les habitants du quartier…

15, rue Royale
Tél. : 01 39 55 31 79
Ouvert du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

CULINARION

Passionné par l'univers de la cuisine, le couple Vecchiarelli a eu la chance de trouver un emplacement de premier choix pour ouvrir la toute dernière succursale de Culinarion en France. Construit par thèmes, leur magasin propose un large choix d'articles et d'ustensiles pour les cocktails, les entrées, la cuisson d'extérieur, les poissons, la cuisine légère, la cuisson inox, la coutellerie, les vins, les fromages, les desserts, les fruits, les courses et rangements, sans oublier un rayon « Kids » pour que les plus petits puissent exercer leur talent de cordon-bleu ainsi qu'un coin librairie aux titres savoureux et un rayon petit électroménager, service après-vente inclus, en partenariat avec la marque Magimix. Des démonstrations par des chefs cuisiniers sont régulièrement prévues. En attendant, vous pourrez toujours tester les appareils en libre-service, actuellement une machine à café, une centrifugeuse et un soda club !

13, rue des Deux Portes
Tél. : 01 39 51 35 62
Internet : www.culinarion.com
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h 30.





ART D'ASIE

Fier de ses origines et des traditions vietnamiennes, Marcel Ho a ouvert un magasin entièrement dédié à la décoration et à la culture de son pays. Meubles, tables, chaises, vaisselle, tableaux, lampes, vases, statues, bijoux… Il se déplace très régulièrement en Asie pour dénicher lui-même ces objets typiques et toujours fabriqués artisanalement. Pour mieux vous faire partager sa culture (et prendre le temps de chiner), il a en outre eu la bonne idée d'ouvrir un salon de thé dans ce cadre venu tout droit d'Orient. Servi dans un magnifique service en porcelaine, le fameux breuvage vert, rouge ou noir s'y déguste accompagné de spécialités au sésame ou au gingembre confit (formule découverte à 5,50 €). Une pause dépaysante et bienvenue à deux pas de la rue de Satory !

5, rue du Maréchal Joffre
Tél. : 01 39 53 32 74
Ouvert du mardi au samedi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h.

HERMANCE ET FAUSTINE



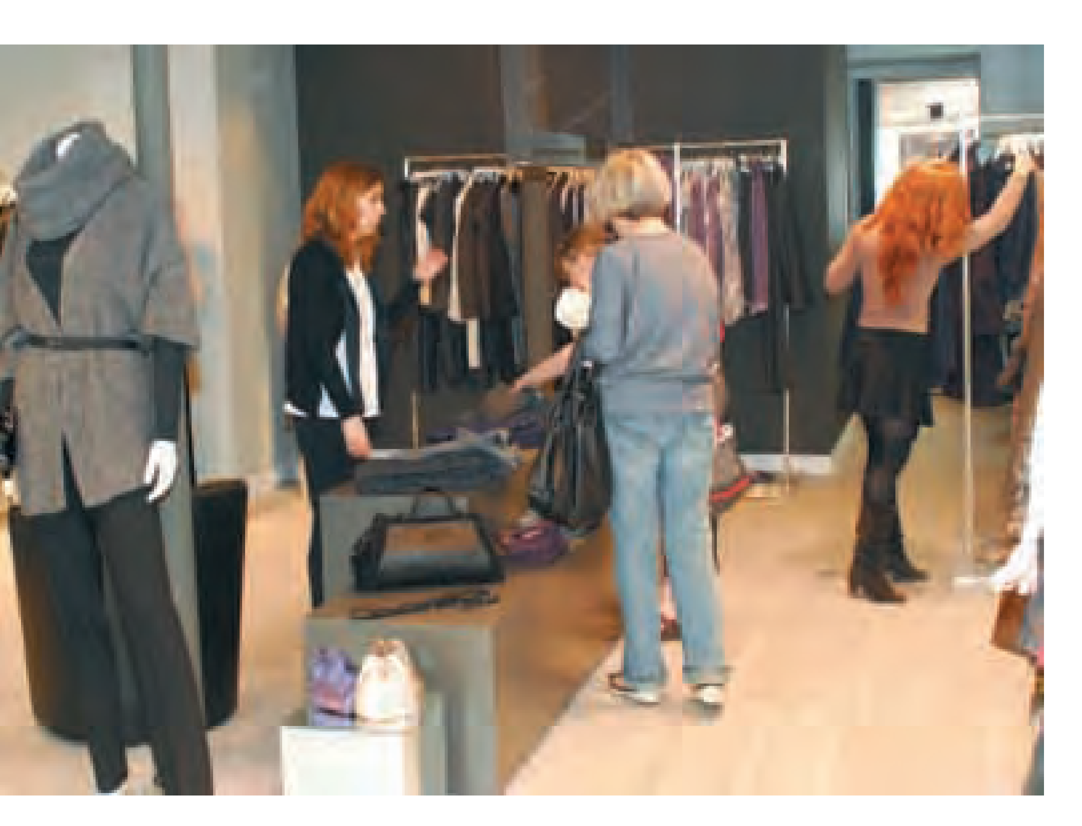
Les accessoires n'ont jamais été aussi à la mode. Et ils sont les invités d'honneur de cette nouvelle boutique très « girly », qui réunit à la fois des sacs, des pochettes et des sacoches faites maison par la locataire des lieux, créatrice de son état, mais aussi d'adorables bijoux (dont ceux de Perles d'Ange), et un vaste choix de motifs pour personnaliser à loisir ses vêtements et les transformer en pièces inédites. Diverses créations de prêt-à-porter, régulièrement renouvelées et toujours commandées en petite quantité, sont également présentées, avec une priorité pour les marques françaises. Une adresse insoupçonnée à découvrir...

9, rue des Tournelles.
Tél. : 01 39 53 52 38
Ouvert du mercredi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h ainsi que le mardi de 14 h 30 à 19 h.

ZAPA

Les « fashionistas » n'ont évidemment pas manqué l'ouverture, mi-septembre, de cette grande marque dédiée aux femmes actives et dans l'air du temps. Idéalement située dans la rue de la Paroisse, la boutique versaillaise mise, à l'instar de ses aînées parisiennes, sur un subtil et efficace mélange de chic et d'originalité. Lancée il y a déjà plus de 30 ans, Zapa a bien grandi depuis le bureau de création spécialisé dans les chemises, les chemisiers et autres blouses. Portée par son égérie, Inès Sastre, la maison est aujourd'hui reconnue dans le monde entier pour ses créations et son savoir-faire et s'affirme comme l'une des grandes références en prêt-à-porter féminin moyen / haut de gamme.

24, rue de la Paroisse
Tél. : 01 39 50 08 93
Internet : www.zapa.fr
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h.



ET AUSSI...

- **Nails and the city** a ouvert ses portes à deux pas de la place Charost. Outre la traditionnelle beauté des mains et des pieds (à partir de 15 €) et l'incontournable French manucure, ce nouveau bar à ongles ouvert non-stop est spécialisé dans les prestations utilisant le gel.
11, rue Philippe de Dangeau.
Tél. : 01 39 20 98 05.
Internet : www.nailsandthecity.fr

- Emplacement inédit pour la marque **Arthur Bonnet**, désormais installée au cœur du quartier Saint-Louis, à quelques pas du Château. Dans un cadre épuré et élégant, les modèles-phares de cuisines équipées et aménagées y sont présentés par Monpoix Cuisines, présent depuis 1975 à Versailles pour étudier, concevoir et réaliser vos projets.
28, rue de Satory.
Tél. : 01 39 50 62 98.
Internet : www.cuisines-versailles.com

- Quatre ans après avoir ouvert Côté Court, le spécialiste versaillais du tennis étend son offre avec **Côté Sports**. Implanté à deux pas de son grand frère, ce nouveau magasin propose une vaste gamme d'articles de sport dans un cadre toujours aussi soigné.
37, avenue de Saint-Cloud.
Tél. : 01 39 24 08 10

- Opérationnelle depuis début septembre, la toute nouvelle **agence Navigo Phebus** est désormais située à deux pas de la gare routière de l'Europe. Vous y trouverez tous les renseignements utiles en matière de transports en commun et d'abonnements et, qui sait, pourrez peut-être retrouver un objet égaré lors d'un de vos voyages...
Avenue de l'Europe.
Tél. : 01 30 21 19 51.
Internet : www.phebus.tm.fr



L'arrivée du temps froid et venteux sonne également la mort des feuilles. Les trottoirs et chaussées de Versailles sont recouverts d'un large tapis qui, malgré son charme, doit être rapidement nettoyé pour que chacun puisse continuer à circuler en toute sécurité.

500 tonnes DE FEUILLES MORTES

Et c'est aux employés de la Ville que revient cette tâche fastidieuse. En plus de leur travail habituel, les agents de la Propreté, des Espaces verts et du Roulage, appuyés pour l'occasion par des salariés de Bio-Yvelines Service, une plateforme d'insertion, sont mobilisés pour ramasser au plus vite ces feuilles au sol qui peuvent devenir glissantes avec la pluie.
Priorité est donnée aux avenues passantes. Équipés d'appareils thermiques aux dernières normes acoustiques, les uns soufflent les feuilles, tandis que d'autres dégrossissent le travail au râteau.

BROYÉES POUR FAIRE DU COMPOST

Quelque 500 tonnes de feuilles mortes sont ainsi collectées en moyenne chaque année. Regroupées en andains (petits tas), elles sont ensuite ramassées par des aspirateurs ou des ramasse-feuilles, puis emmenées sur la plateforme de traitement de Bio-Yvelines Service, aux Mortemets, où elles seront broyées pour être transformées en compost. *« Nous avons choisi d'utiliser ces feuilles comme une ressource plutôt que de les considérer comme un déchet. Le compost ainsi produit est un excellent amendement naturel pour nos massifs fleuris et arbustifs et pour nos jardins potagers dans les écoles, crèches et maisons de quartier »*, explique Cathy Biass-Morin, la responsable des espaces verts municipaux.

TOUT SE TRANSFORME !

Un souci du développement durable qui conduit également les équipes œuvrant dans les parcs et jardins à laisser sur site les feuilles soufflées (à l'exception de celles venant de végétaux malades comme les marronniers ou les rosiers) afin de procurer de l'humus d'excellente qualité aux nouvelles plantations. Une pratique qui vaut aussi pour les particuliers…

LES BONS GESTES

Si vous avez la chance d'avoir un jardin, vous n'échapperez pas, vous non plus, à la corvée de ratissage des feuilles mortes. Voici quelques précautions à prendre pour faciliter l'exercice :

- *Habillez-vous chaudement, en superposant plusieurs vêtements. Vous pourrez ainsi enlever une « couche » quand vous commencerez à avoir chaud ;*
- *Gardez le dos bien droit, les coudes légèrement pliés près du corps et le cou détendu ;*
- *Évitez de vous tourner sur les côtés. Placez-vous plutôt en face de vos feuilles et ramenez-les vers vous, dans un mouvement d'avant en arrière en bougeant l'ensemble de votre corps ;*
- *Buvez beaucoup d'eau et accordez-vous une pause toutes les 10 minutes, surtout si vous ne faites pas beaucoup d'exercice habituellement ;*
- *Compostez vos feuilles au fond de votre jardin ou mettez-les dans le bac marron spécifique aux végétaux mis à disposition par la communauté de communes de Versailles Grand Parc. La collecte a lieu tous les mardis soirs jusqu'au 15 décembre.*



Lutter contre LA POLLUTION INTÉRIEURE

Nous passons environ 14 h par jour dans notre maison, il est donc primordial pour notre santé que l'atmosphère y soit saine et calme.

Priorité de l'État, la pollution intérieure dans les bâtiments est un problème d'actualité. De nombreux gestes peuvent éviter la propagation de la pollution dans l'habitat et donc préserver notre santé. Petit aperçu de ses différentes pollutions.

AIR DE QUALITÉ

On constate de plus en plus une accumulation de produits nocifs et d'humidité dans l'air des maisons qui nuit tout particulièrement aux personnes fragiles qui passent beaucoup de temps chez eux. Les déclencheurs ? Les activités, les matériaux de construction, les produits d'entretien, le mobilier, les animaux familiers, l'environnement extérieur…



Il faut donc aérer au moins 10 minutes par jour ; nettoyer régulièrement le système de ventilation ; éviter de fumer, le tabac est la première source de pollution dans l'habitat ; ne pas utiliser les chauffages d'appoint qui créent du monoxyde de carbone ; penser au ramonage et employer des matériaux et des produits les moins nocifs possible.



HUMIDITÉ

L'humidité favorise l'apparition de moisissure qui libère des allergènes nuisibles à la santé. Il convient donc d'ouvrir les fenêtres tous les jours, de vérifier l'état des grilles de ventilation, de faire sécher le linge à l'extérieur, de chauffer raisonnablement les pièces et d'améliorer l'isolation thermique par exemple par la pose de doubles vitrages. L'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) améliore aussi la ventilation.

BRUIT

L'excès de bruit a des effets sur les organes de l'audition, mais peut aussi perturber l'organisme en général et notamment le sommeil et le comportement.
Le bruit, qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur, peut être diminué en baissant le son de la télévision et de la chaîne Hi-Fi. Il est donc préférable d'acheter des appareils ménagers silencieux, d'utiliser des feutres sous les pieds de meubles, d'installer des entrées d'air acoustique et d'améliorer l'isolation thermique. Ne pas oublier qu'il existe des horaires bien spécifiques pour les activités bruyantes (tonte du gazon, bricolage…).

POLLUANTS

Attention, les polluants peuvent être disséminés partout dans la maison. Produits chimiques, pour nettoyer, parfumer et assainir, doivent être utilisés avec parcimonie.
Les solutions : utiliser et stocker avec soin les produits.
Respecter les doses, stocker avec précaution (Hors de portée des enfants et loin des produits alimentaires), utiliser des produits moins nocifs (…et pas cher comme le vinaigre blanc qui est un bon détartrant) ou écolabels officiels, peuvent permettre de limiter la pollution. Pour les jardins, l'utilisation de pesticides et d'engrais est à éviter.



Illustrations © INPES

La maison peut, elle aussi, être construite avec des matériaux plus sains et écologiques.

Informations complémentaires sur www.inpes.sante.fr ou www.prevention-maison.fr ou www.sante.gouv.fr

BONS GESTES

Le ministère de la Santé et des Sport et l'INPES présentent une nouvelle campagne afin d'alerter sur les risques liés au monoxyde de carbone au domicile. De quoi rappeler les bons gestes limitant les risques d'intoxication :

- Avant chaque hiver, faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- Aérer au moins 10 minutes chaque jour, entretenir les systèmes de ventilation et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion du fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; toujours placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue…

Sources : www.inpes.sante.fr

Versailles et le Grand Pari(s)

DU 7 AU 18 NOVEMBRE 2009

Entrée libre - Hôtel de Ville
4, avenue de Paris - RP 1144 - 78000 VERSAILLES

EXPOSITION / PHOTOS / PLANS / VIDÉOS

de la consultation internationale sur l'avenir du Grand Paris





Conception : Ville de Versailles / Graphisme : CAPA



NOTRE-DAME

DES PISTES CYCLABLES sur le boulevard de la Reine

Pour répondre aux besoins croissants en matière de mobilité douce, la Ville a lancé depuis mi-octobre, le chantier des pistes cyclables unidirectionnelles sur les terre-pleins du boulevard de la Reine.

Cette nouvelle réalisation s'inscrit dans le cadre de la politique cyclable communale qui vise à encourager la pratique quotidienne du vélo. La future piste cyclable permettra d'assurer la continuité de l'itinéraire cyclable aménagé au cours de l'année sur le boulevard du Roi.
Compte tenu de la longueur du boulevard de la Reine et des travaux en cours pour la création du parking souterrain, la mise en œuvre de cet itinéraire sera réalisée en plusieurs phases.
La première tranche des travaux, qui a débuté mi-octobre pour une durée de 5 mois, concerne la section comprise entre le boulevard du Roi et la rue du Maréchal Foch. Dès l'été prochain, ce premier tronçon sera prolongé jusqu'à la rue du Parc de Clagny, pour se poursuivre en 2011 jusqu'à la jonction avec la piste cyclable de l'avenue des États-Unis.



UNE PLACE POUR TOUS

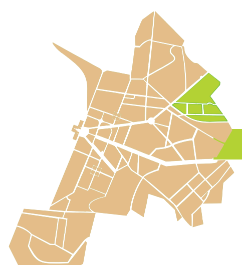
La configuration de l'aménagement retenue présente des similitudes avec celui du boulevard du Roi, à savoir une différenciation de couleur entre la partie réservée aux piétons (revêtement rouge traditionnel) et celle destinée aux cyclistes (revêtement beige), avec une démarcation par une ligne en pavés, afin que chaque usager trouve sa place. De même, certaines portions de l'itinéraire seront aménagées en zones mixtes où le piéton sera prioritaire sur le cycliste. Il s'agit de points singuliers où un flux important de piétons doit traverser la piste cyclable. Dans de telles zones, le revêtement rouge sera privilégié et la continuité de l'itinéraire cyclable sera matérialisée par des clous en bronze en remplacement de l'enrobé beige.
Ce projet présente cependant une singularité concernant les dimensions de l'aménagement. L'espace pour les piétons sera élargi à 2,45 m (contre 1,75 m sur le boulevard du Roi) pour faciliter la cohabitation avec les cyclistes, qui disposeront d'un couloir de circulation d'1,25 m.

FAÇADE RÉNOVÉE de la chapelle Hoche

La première phase du chantier de la chapelle du lycée Hoche vient de s'achever laissant apparaître la façade principale entièrement restaurée.

Classée monument historique depuis 1926, la chapelle du lycée Hoche construite sous la direction de l'architecte Richard Mique, est un chef-d'œuvre de l'architecture religieuse néoclassique de la fin du XVIIIe siècle.
Commencée en novembre 2008, la restauration est menée par Frédéric Didier architecte en chef des Monuments Historiques sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville qui vient de terminer la première tranche des travaux du péristyle et de la façade sud. Cette opération, menée parallèlement à la restructuration de la cité scolaire Hoche, déjà en cours, est financée conjointement par l'État (Ministère de la Culture), la Région Ile-de-France, le département des Yvelines, la Ville de Versailles et l'association des Anciens Élèves.
Le péristyle, partie la plus visible du boulevard de Saint-Cloud, a nécessité d'importantes interventions sur les parements en pierre de taille. L'ensemble des restaurations menées tant sur les ouvrages en pierre de taille que sur les œuvres sculptées (fronton, relief au-dessus de la porte ou compartiments du plafond du péristyle) a été confié à des entreprises spécialisées dans le domaine du patrimoine. Les façades ont fait l'objet de nettoyages très soignés et spécifiques, par micro-abrasion, préservant ainsi l'épiderme et la belle patine ocre de la pierre.
Afin de rendre à la façade principale toute sa noblesse et son subtil équilibre, les sculptures, imposantes et disproportionnées, du XIXe siècle en plâtre ont été retirées de leurs niches tandis que les médaillons apocryphes ont été déposés après conservation de leur empreinte.
Les deux prochaines tranches concerneront les restaurations des façades latérales et des espaces intérieurs. Fin des travaux prévue pour fin 2011.





BERNARD DE JUSSIEU

CYBERSAILLES :
le nouveau cyber-espace versaillais



La Ville de Versailles ouvre un espace public informatique au Bateau afin de lutter contre la fracture numérique.

Après plusieurs mois de préparation et une période test de plusieurs activités cet été, Cybersailles a été inauguré le 21 octobre. Cet espace convivial, ouvert à tous les Versaillais détenteurs de la carte des Maisons de quartier, est composé d'une douzaine d'ordinateurs portables avec webcam et casque/micro, une imprimante, un projecteur vidéo multimédia, des logiciels… et bien évidemment un accès Internet.

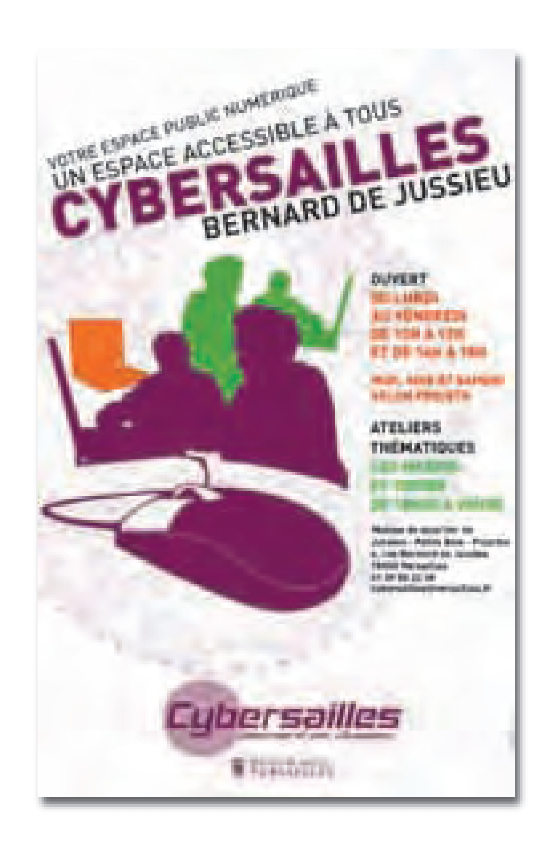
DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Des plages horaires permettent d'utiliser librement les ordinateurs pour se connecter à internet ou tout simplement profiter des logiciels. Différentes activités sont aussi proposées suivant un planning hebdomadaire affiché à l'entrée de la maison de quartier. Des associations et des animateurs de la maison de quartier partagent leurs connaissances lors d'initiations aux outils informatiques, bureautiques, internet et multimédia. On peut donc retrouver, entre autres, des ateliers adaptés aux demandeurs d'emploi (CV, lettre de motivation…), du soutien scolaire et d'alphabétisation ou encore par exemple des formations qui permettent d'apprendre à déclarer ses revenus via Internet ou acheter un billet de train en ligne.

PLUS DE BÉNÉVOLES

Cet espace public numérique est ouvert à d'autres idées d'activités et donc aux bénévoles intéressés par l'animation d'ateliers spécifiques et le partage de leurs savoir-faire avec d'autres ou l'accompagnement des personnes dans l'apprentissage des nouvelles technologies. Actuellement ouvert du lundi au vendredi, Cybersailles pourra, selon les projets proposés par les nouvelles associations ou bénévoles, ouvrir ses portes d'autres soirs dans la semaine ou encore le samedi.

Renseignements auprès de la maison de quartier Jussieu - Petits-Bois - Picardie au 01 39 50 22 38 ou directement Cybersailles au 01 39 02 29 66 ou cybersailles@versailles.fr www.versailles.fr



LES TRAVAUX en ville

Voici, quartier par quartier, les principaux travaux d'assainissement, d'éclairage, d'enfouissement des réseaux ou de voirie programmés à Versailles **en novembre**. Vous pouvez obtenir plus d'informations en temps réel sur le site Internet de la Ville www.versailles.fr (rubrique Cadre de vie - Travaux voirie et assainissement).

Légende
- A *Assainissement*
- C *Chaussée*
- E *Éclairage public*
- P *Pistes cyclables*
- R *Enfouissement des réseaux aériens*
- S *Sécurité routière*
- T *Trottoirs*
- V *Restructuration de la voie*
- L *Signalisation lumineuse*
- Pc *Allées piétonnes et cyclables*
- Es *Enfouissement seul*

Notre-Dame
boulevard de la Reine Parking + Pc
avenue de l'Europe C
rue du Maréchal Foch T
place André Mignot E
rue de Mademoiselle E
avenue de Saint-Cloud Pc
rue de l'Ermitage SEVESC
rue de Montfleury SEVESC
rue Delaunay SEVESC
rue Salomon de Brosse SEVESC

Saint-Louis
rue Borgnis Desbordes C
avenue de Sceaux ERDF
avenue Nepveu-Sud ERDF
rue des Récollets ERDF
rue des Tournelles GRDF

Chantiers
rue des Chantiers L
rue des États-Généraux L

Clagny-Glatigny
rue Jacques Lemercier T
avenue du Progrès E
route de la Brèche Pc

Jussieu
avenue des États-Unis Es + T + A
chemin de Fausses Reposes A

Montreuil
avenue de Paris Pc
rue Bazin A
rue Henri Simon GRDF

Porchefontaine
rue Ploix C + ERDF
rue Racine C + ERDF
rue Boileau A
rue Molière A

LE RENDEZ-VOUS de la sécurité routière

Chaque mois, retrouvez quelques conseils pour bien vivre la route et mieux partager l'espace public, que vous soyez automobiliste, piéton ou à deux-roues.

- LE SIÈGE AUTO -

À 50 km/h, en cas de collision, l'enfant non attaché encourt les mêmes risques que s'il tombait du quatrième étage.
Le code de la Route rend obligatoire le port de la ceinture de sécurité homologuée. Chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne et il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant de tous véhicules (sauf s'il est installé dos à la route dans un siège prévu à cette effet. Il est donc impératif de faire voyager un enfant de moins de 10 ans dans un siège adapté à son âge, à son poids et à sa morphologie.
La norme européenne distingue 5 groupes correspondants au poids de l'enfant.

- **Groupe 0** (De la naissance à 10 kg)
  L'enfant doit voyager dans un siège placé dos à la route, à l'avant ou à l'arrière de la voiture qui le protégera au maximum en cas de choc frontal. Ne pas oubliez de désactiver l'airbag, si vous choisissez de le mettre à l'avant !

Les nourrissons peuvent être installés dans un lit nacelle disposé parallèlement au dossier de la banquette arrière et fixé par des sangles aux points d'ancrage des ceintures de sécurité.


© muro - Fotolia.com

- **Groupe 0 +** (De la naissance à 13 kg)
  Version surdimensionnée du précédent, il permet de transporter l'enfant dos à la route dans une position semi-allongée.
- **Groupe 1** (De 9 à 18 kg)
  L'enfant qui se tient bien assis, peut être installé dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane.
- **Groupe 2** (De 15 à 25 kg) **et groupe 3** (De 22 à 36 kg)
  L'enfant peut s'installer dans un siège ou un coussin rehausseur qu'il utilisera jusqu'à ses 10 ans.

Attention, l'homologation est obligatoire pour tout lit nacelle, siège et rehausseur. Dernière précaution : respecter rigoureusement les indications du fabricant pour l'installation des sièges.

Renseignements complémentaires sur http://www.securiteroutiere.gouv.fr



LA GRL® : Sécurité pour les propriétaires, coup de pouce pour les locataires

À l'initiative des partenaires sociaux de l'Action logement (ancien 1 % Logement), la GRL® (Garantie universelle des risques locatifs élargie) est un dispositif qui vise à faciliter la relation entre propriétaires-bailleurs et locataires dans le parc privé.

La GRL® est un dispositif de l'Action logement qui s'adresse à tous les propriétaires et les locataires du territoire national. Il allie sécurisation du bailleur et garantie, pour le locataire en difficulté, d'un traitement social de l'impayé (emploi, santé, changement de situation familiale…).
Contrairement à son prédécesseur, la Garantie Locapass ®, ce nouveau concept couvre la totalité des loyers impayés, sans limitation dans le temps et surtout sans exigence de caution d'une personne physique ou morale.
À Versailles, où les possibilités de construction sont limitées, il existe environ 1 800 demandes de logement en attente au service Logement de la Ville. Cependant, le nombre de logements vacants reste important. En assouplissant les critères d'accès au logement, la GRL® est un réel outil au service de la politique de l'habitat des collectivités.

POUR LES CANDIDATS LOCATAIRES

Ce nouvel outil est idéal pour tous les futurs locataires ne pouvant pas fournir la caution physique ou morale exigée par les bailleurs ou ne répondant pas aux critères de solvabilité (CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi…)
La solution : souscrire à la GRL® auprès des compagnies d'assurances conventionnées par l'Association pour l'accès aux garanties locatives (APAGL) pour attester de leur droit à la Garantie des risques locatifs (GRL). Grâce à l'APAGL, le locataire bénéficie d'un accompagnement social et obtient, en cas de besoin, des modalités de recouvrement adaptées.
Les assureurs doivent vérifier l'éligibilité des locataires en fonction de critères très simples : Taux d'effort inférieur ou égal à 50 %, loyer avec charges inférieur au plafond de 2000 €…

POUR LES PROPRIÉTAIRES-BAILLEURS

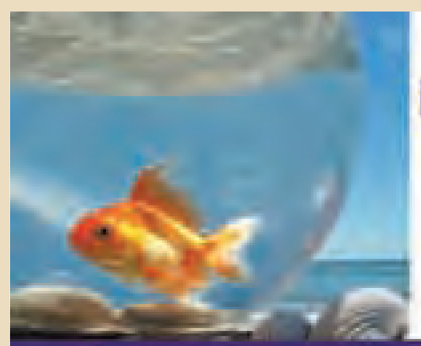
La GRL® s'adresse aux bailleurs particuliers et aux professionnels de l'immobilier du parc locatif privé qui ont peur des aléas de la location.
En souscrivant un contrat d'assurance GRL®, le bailleur profite d'une couverture sur les loyers impayés, mais aussi sur les détériorations immobilières constatées au départ du locataire et le cas échéant, la prise en charge des frais de procédure.
Cela permet donc d'élargir le choix des candidats locataires pour les bailleurs et de louer ou relouer plus rapidement.

Renseignements auprès d'APAGL au 01 42 18 46 46 ou sur www.passgrl.fr ou sur www.droits-sociaux.versailles.fr/

ET AUSSI…

Ensemble 2 générations

Ensemble 2 générations a annoncé en octobre que 200 étudiants ont été logés chez des personnes âgées en 3 ans à Versailles.
Un très bon chiffre pour cette jeune association qui a pour but de favoriser le logement gratuit pour les étudiants et de rompre la solitude des seniors en leur offrant de vivre ensemble autour de services mutuels.
Renseignements auprès d'Isabelle Etienne au 06 27 39 78 41 ou sur www.ensemble2generations.fr

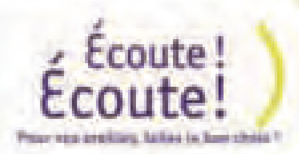


Pourquoi vivre dans une bulle ?

Nos oreilles sont notre meilleur outil de communication

Testez votre audition, c'est gratuit !

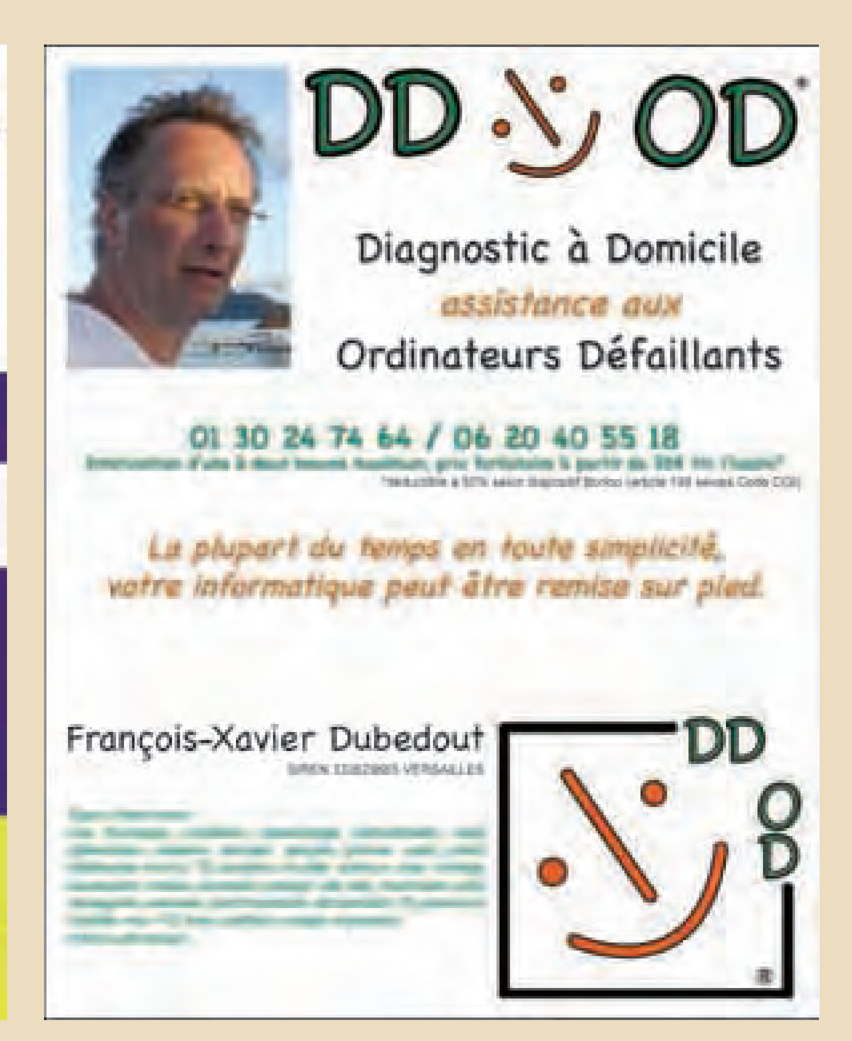
- Protections auditives spécialisées : 19€,
- Assistants d'écoute : 75€,
- Aides auditives, à partir de 1 000€ la paire !
- Piles auditives : 3€ la plaquette, avec la carte client.



Nos adresses dans les Yvelines

Versailles Notre Dame : 23 rue Hoche
Versailles Grand Siècle : 30 esplanade Grand Siècle
St Germain en Laye : 16 bis rue des Coches

Pour un rendez-vous : 01 39 51 00 21





JE MANGE ÉQUILIBRÉ sans me priver !



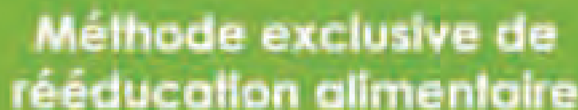
Plan diététique PERSONNALISÉ



Suivi hebdomadaire GRATUIT avec votre diététicienne nutritionniste



Gamme de PRODUITS NATURELS



Vous aider à retrouver votre poids idéal par une alimentation simple et équilibrée. C'est notre engagement chez Naturhouse !

Dans notre centre, vous êtes pris en charge par une **diététicienne nutritionniste diplômée d'état**, d'abord par un bilan complet (1/2 heure), puis par un suivi hebdomadaire (1/4 d'heure).

Toutes les consultations sont gratuites, seuls les compléments alimentaires à base de plantes, associés au plan diététique sont à votre charge.

Naturhouse, qui conçoit sa gamme de produits exclusifs, a été choisi par plus de 3 millions de personnes en dix ans.





10 av. Général de Gaulle - Galerie Commerciale Les Manèges
(RER C - Gare Rive Gauche) - 78000 VERSAILLES
Prenez rendez-vous avec votre diététicienne-nutritionniste :

http://blog.naturhouse.fr/versailles

01 39 25 08 80



PREMIERS SECOURS

Des gestes qui sauvent

Chaque année, 10 000 vies pourraient être épargnées si les Français étaient correctement formés aux gestes d'urgence. Ils ne sont malheureusement qu'un quart aujourd'hui à connaître ces réflexes si précieux de premiers secours…

Malaise cardiaque, étouffement, fracture, hémorragie, brûlure, perte de connaissance… Chacun d'entre nous a été ou sera un jour confronté à une situation d'urgence dans sa vie familiale ou professionnelle. Encore faut-il pouvoir y répondre avec une attitude adaptée, en se familiarisant avec :

- La prévention de l'accident dans les différentes situations de la vie courante au travers d'une sensibilisation aux risques les plus fréquents,
- La protection adaptée en cas d'accident, c'est-à-dire savoir porter secours sans se mettre en danger, sécuriser les lieux et les personnes impliquées, s'assurer qu'il n'y a aucun danger supplémentaire qui pourrait aggraver la situation ou faire de nouvelles victimes,
- La manière de donner l'alerte, en évaluant correctement l'état de la victime et en communiquant toutes les informations nécessaires et utiles aux secours,
- Les gestes élémentaires de premiers secours à mettre en œuvre de façon calme et non précipitée en attendant l'arrivée des secours.

UN APPRENTISSAGE DE 10 HEURES

Accessible à tous dès l'âge de 10 ans, la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ou PSC 1 (appelée jusqu'en 2007 Attestation de formation aux premiers secours ou AFPS) ne nécessite aucune connaissance préalable.

Les situations d'accident y sont abordées de manière concrète et pratique en huit modules répartis sur 10 heures environ :

- la protection,
- l'alerte,
- la victime s'étouffe,
- la victime saigne abondamment,
- la victime est inconsciente,
- la victime ne respire pas,
- la victime se plaint d'un malaise,
- la victime se plaint après un traumatisme.

Le coût moyen est de l'ordre de 60 €. Il peut être en partie pris en charge par votre employeur.

POUR SE FORMER

Outre les sapeurs-pompiers (renseignements auprès de l'union départementale au 01 30 62 05 68 ou sur www.sdis78.fr), plusieurs associations proposent des sessions en journée, en soirée ou le week-end dans les Yvelines :

- **Croix-Rouge Française**
  01 30 83 95 61 ou www.croix-rouge.fr
- **Protection civile**
  08 75 30 29 28 ou www.protectioncivile78.org
- **Ordre de Malte**
  01 39 49 97 94 ou www.ordredemaltefrance.org

DES DÉFIBRILLATEURS À VERSAILLES

À l'instar d'autres communes, la Ville s'est équipée récemment de défibrillateurs automatisés externes. Trois appareils vont ainsi être prochainement installés à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les locaux des stades de Porchefontaine et Montbauron.

Contrairement aux apparences, ces DAE sont très simples d'utilisation et ont été conçus pour être manipulables par le plus grand nombre. Il suffit de suivre les consignes vocales et/ou visuelles données par l'appareil pour réaliser les différentes opérations de réanimation en toute sécurité.

La découverte du « MIRACLE DES ROSES »

La première phase des travaux de l'église Sainte-Elisabeth a permis la découverte d'un remarquable décor d'inspiration Renaissance. Une belle surprise qui donne à ce lieu une autre dimension.



Les sondages menés dans le cadre de l'étude préalable à la restauration intérieure de l'église Sainte-Elisabeth de Hongrie avaient révélé la présence d'une polychromie ancienne des élévations du chœur mais seulement sous forme de quelques éléments épars et non d'un décor complet. La restauration de l'église conduite par la Ville et placée sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Didier, avait donc été axée essentiellement sur la mise en valeur de la peinture du chœur « Le Miracle des roses » de Paul-Hippolyte Flandrin et le nettoyage du plafond à caisson dont le décor se devinait encore sous la saleté.

LA DÉCOUVERTE

Pendant les investigations complémentaires de la première phase des travaux de la nef, du plafond et du sanctuaire, c'est en fait un décor très bien conservé de la fin du XIXe siècle qui a été révélé dans le chœur et l'avant chœur. Recouvert d'une triste couche grise pendant les années 1960 lors de la campagne de transformation de l'église, le décor polychrome a retrouvé un nouvel éclat grâce au travail minutieux de l'équipe de restauration « Arcanes », connue entre autre pour son remarquable travail dans la Galerie des Glaces. Dans les élévations des fenêtres du sanctuaire et sous l'arc triomphal, une grande frise d'inspiration renaissance et un grand décor de rinceaux (ornements d'architecture composés de branches, de fruits, etc., disposés par enroulement) réalisés par des peintres décorateurs de talent ont été restaurés.
Dans le chœur, tout autour de la toile ont été dévoilés une frise décorative et dans la partie basse, un décor de fausses draperies ainsi que le monogramme de Sainte-Élisabeth. La voûte du sanctuaire se retrouve ornée, pour sa part, d'un semis de fleurs au pochoir encadré d'une frise.

UNE ÉGLISE MÉTAMORPHOSÉE

Aujourd'hui, le chœur et la nef ont retrouvé un décor homogène et une harmonie de couleurs chaudes. Cette nouvelle polychromie, plus simple, unifie la vision globale de l'église qui s'en retrouve métamorphosée. La peinture « Le Miracle des roses » a été remarquablement nettoyée de son voile gris et devient aujourd'hui un vrai élément patrimonial. Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques considère même que celle-ci pourrait légitimement être proposée au classement parmi les Monuments Historiques. Les paroissiens pourront profiter de leur « nouvelle » église un peu avant Noël.

LA VIE DANS LE GRAND PARC à l'époque de Louis XIV

Du samedi 5 au dimanche 20 décembre, Thierry Bosquet présentera à l'Hôtel de Ville une centaine de gouaches originales représentant des scènes de la vie quotidienne dans le Grand Parc de Versailles au XVIIe siècle.



À travers ces grandes gouaches, Thierry Bosquet, artiste peintre réputé s'est penché sur l'histoire du Grand Parc au temps de Louis XIV qui correspondait géographiquement au Grand Parc de chasse royale. On découvre ainsi l'histoire des 8600 hectares des 8 villages du Grand Parc de l'époque. La chasse, l'hydraulique, la vie rurale, la vie religieuse tant de sujets divers représentés avec finesse et beauté par cet artiste de talent. Organisée en préfiguration du passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, cette exposition présentera une centaine de gouaches que l'on peut retrouver dans un très bel ouvrage *Versailles. La vie dans le Grand Parc au temps de Louis XIV*, qui sortira en décembre.
Renseignements au 01 30 97 85 28.

© D. Raux / Hermès Communication

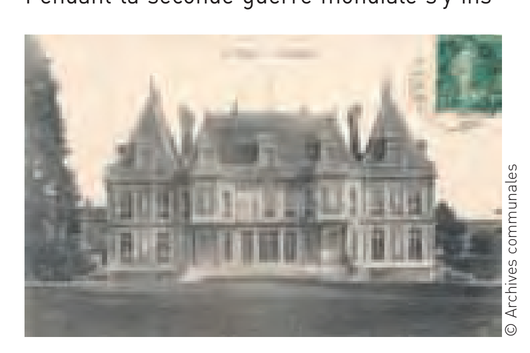
LE CHÂTEAU DE LA MAYE

C'est à un banquier, Alexandre Lange, que l'on doit l'existence de ce beau château niché au cœur de Glatigny. Après avoir accueilli les plus grands noms de l'époque, la demeure héberge aujourd'hui une clinique privée réputée.

Retour au XIXe siècle. Le percement de voies nouvelles favorise les communications et voit la Ville s'étendre vers le nord. En mars 1881, la famille de Chabrillan vend en trois lots son domaine de Béthune-Glatigny. Le banquier Alexandre Lange en achète un, en bordure de la rue de Clagny ; il y fait édifier au numéro 49 le château de la Maye, entouré d'un vaste parc. L'architecte Toutain s'est inspiré du style Louis XIII, particulièrement apprécié à Versailles dans la deuxième moitié du XIXe siècle. *« Bien posée, avec une tranquille solennité, sur une légère élévation de terrain, la construction, dont la hauteur est proportionnée avec la longueur, offre, avec son corps principal et ses deux ailes non débordantes, le spectacle d'un heureux balancement de masses, et un équilibre de lignes qui suggère l'impression de stabilité, d'opulence sans cependant viser à une ambitieuse majesté »*, s'enthousiasme ainsi dans les années 50, Jean des Vignes Rouges dans le bulletin municipal de Versailles…

D'ILLUSTRES PROPRIÉTAIRES

Après avoir occupé les lieux durant une dizaine d'années et fait ouvrir au passage deux nouvelles voies privées (les actuelles rues de l'Union et Ernestine), Alexandre Lange cède en 1893 cette belle demeure à la seconde épouse de l'Amiral Serre. Le château devient alors l'un des centres mondains les plus cotés de Versailles. À la mort du militaire retraité, en 1900, les lieux sont rachetés par Madame Dupuy, directrice du journal illustré *L'Excelsior* et femme de Jean, propriétaire-directeur du *Petit Parisien*, le plus fort tirage des journaux de France de l'époque et président du syndicat de la presse. Le couple procède à de nombreux embellissements, en installant notamment des statues de marbre, une piscine, un péristyle fermé… Et invite les plus grands noms de la IIIe République lors de fastueuses réceptions. La demeure est ensuite louée quelques mois en 1937 par le duc de Windsor, après son abdication du trône d'Angleterre par amour, précédant le roi Zog, en exil, et la reine Géraldine d'Albanie. Pendant la seconde guerre mondiale s'y installe un état-major allemand, remplacé, à la Libération, par une délégation américaine. Avec les financements de l'« American Joint Committee », cette dernière ouvre l'École Biervald, une institution destinée à former des assistantes sociales pour Israël.



© Archives communales

UNE POLYCLINIQUE DE POINTE

Le château est finalement racheté au milieu des années 50 par le docteur Pierre Barragué. En 1956, sa clinique, dite du château de la Maye, ouvre ses portes après d'importants travaux. Situé dans un écrin de verdure (le parc compte pas moins de 13 hectares !), l'établissement médical se compose du château lui-même auquel ont été ajoutées trois annexes.

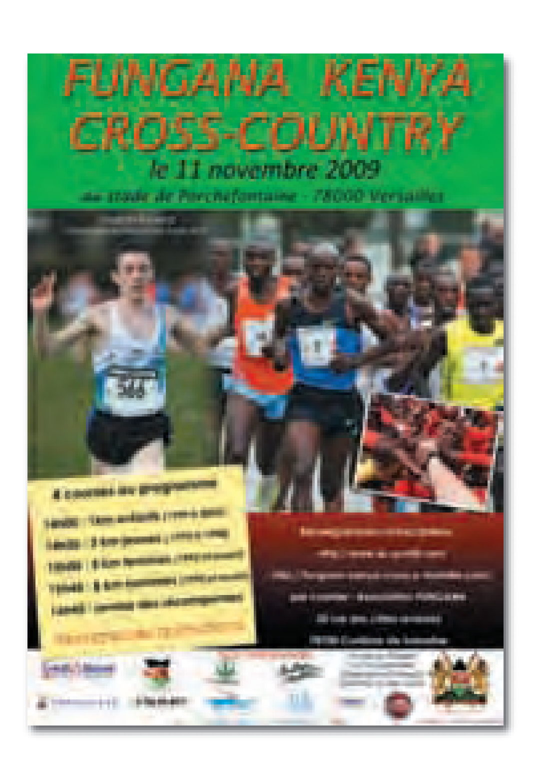
En 2000, la clinique de la Maye se regroupe avec son homologue du docteur Aumont pour donner naissance à une polyclinique de pointe. Toutes deux se sont depuis rapprochées de la clinique des Franciscaines, formant ainsi un pôle privé de santé de tout premier plan et à la réputation solidement établie.

Sources : Archives communales ; Bulletin municipal officiel Versailles du 15 mai 1953 ; Site Internet de la clinique de la Maye (www.polyclinique-de-versailles.fr) ; « Versailles aux 3 visages » d'Emile et Madeleine Houth aux éditions Lefebvre.

Mercredi 11 novembre
KENYA CROSS-COUNTRY

Pour la première fois depuis de nombreuses années à Versailles, une journée cross-country est organisée au stade de Porchefontaine. Tous les fonds récoltés seront reversés intégralement à l'association organisatrice Fungana qui aide au développement des écoles au Kenya.

Dans le cadre de la semaine de la culture du Kenya, l'association Fungana organise des courses de cross pour différents groupes d'âges et des activités sportives (athlétisme) et culturelles le mercredi 11 novembre au complexe sportif de Porchefontaine en partenariat avec la Mairie de Versailles, l'Union athlétique de Versailles (UAV), l'ambassade du Kenya et la Délégation Permanente du Kenya auprès de l'UNESCO. Née d'une idée de Laurent Lepeltier, entraîneur à l'UAV et pilote de l'événement, cette journée permettra de récolter des dons et des fonds pour aider à la rénovation d'une école du petit village de Nyahururu au Kenya. Nathalie Favreau, présidente de l'association Fungana, nous explique. *« L'objectif du cross est de récolter de l'argent grâce à la tombola, la restauration, les inscriptions et les dons divers afin de donner une meilleur chance en matière d'éducation aux Kenyans. Grâce à nos partenaires qui nous apportent un soutien très fort en terme d'organisation, de matériel et de communication, nous espérons pérenniser cette création originale qui mêle fête et effort mais aussi solidarité et plaisir ».*





© D.R.

Ce sera l'occasion aussi pour le public de courir à côté de l'élite des athlètes kenyans et de Yoann Kowal, champion de France de cross en titre et parrain de l'association.

UN CROSS POUR TOUS

Cet événement sportif est ouvert à tous et propose 4 courses de 14 h à 17 h : enfants (1 km), ados (3 km), adultes femmes (5 km) et adultes hommes (8 km). Le départ et l'arrivée sont au stade de Porchefontaine mis à disposition par la mairie avec l'autorisation de l'ONF. Le parcours se poursuit dans les sous-bois autour de la fontaine des Nouettes. Pour ce cross, pas besoin de chaussures à pointe, il suffit d'une paire de baskets et d'un certificat médical.

Dans une ambiance typique kenyane, un grand village sera également installé proposant divers stands : ateliers d'initiation à l'athlétisme aux enfants de 6 à 14 ans, coaching santé, tombola, groupe musical, collecte de fournitures scolaires restauration kenyane ou encore stand découverte de la culture kenyane…

Renseignements sur http://fungana-kenya-cross.e-monsite.com/ et inscriptions sur www.le-sportif.com

ET AUSSI

Silva Night

La Ville de Versailles, Silva et l'association Raid'eure organisent dans les forêts de Versailles et Meudon, la Silva Night, course en orientation nocturne, de 4 heures, le **samedi 28 novembre** à 17 h
Cette course au score se court par équipe de 2, sur un parcours de 20 à 30 km.
Une version de 2 heures, non chronométrée et familiale, est proposée le même jour à 18 h.
Lieu de rendez-vous au stade de Porchefontaine.
Renseignements sur http://www.silvanight.net/raid.html

ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE

La gymnastique à portée de tous

Au sein du quartier Montreuil, l'une des plus anciennes associations sportives versaillaises permet à chacun d'explorer à son rythme l'univers millénaire et exigeant de la gymnastique.

À l'instar des fines liqueurs, l'âge est souvent une garantie de qualité. Celui de l'Entente Sportive Versaillaise est tout à fait respectable : l'association a été créée il y a plus de 60 ans, en 1941, et compte aujourd'hui plus de 550 licenciés. Le secret de cette pérennité ? *« Une ambiance conviviale, un état d'esprit familial que nous avons essayé d'entretenir au fil des générations »*, témoigne Claudine Charlet, la secrétaire générale de l'association. *« Les parents bénévoles apportent leur aide pour faire tourner l'association et nous sommes en particulier très attachés à notre label* « petite enfance », *décerné en 2007 par la Fédération Française de Gymnastique qui connaît un grand succès ».*

UN LABEL JEUNESSE ET PETITE ENFANCE DE QUALITÉ

Dès l'âge de deux ans et demi, les futurs amateurs peuvent profiter des trois créneaux « babygym » proposés aux tout-petits accompagnés par l'un de leurs parents. De cette période à l'adolescence, tous les âges disposent de leur créneau pour s'initier et perfectionner les méthodes de ce domaine olympique réputé. Au sein de l'ESV, les jeunes peuvent choisir entre les deux orientations traditionnelles propres à toute activité sportive : la compétition ou le loisir. Les sections sportives du collège Rameau sont membres de l'ESV et viennent s'y entraîner au rythme de quatre séances par semaine et il n'est pas rare que l'un des jeunes licenciés se retrouve sur les marches du podium, comme lors du championnat de France 2009, au cours duquel l'un des jeunes de l'association s'est classé deuxième dans la catégorie junior. Cet accompagnement attentif étant naturellement propice à faire naître des vocations, l'association a également développé une pédagogie tournée vers la formation des jeunes volontaires : à partir de 14 ans, ceux qui souhaitent s'investir en tant que moniteur ou cadre technique dans l'association voient leur formation financée par l'ESV.

SE MAINTENIR EN FORME

Les filles peuvent choisir entre la gymnastique aux agrès (à dominante acrobatique) et la gymnastique rythmique (qui permet de travailler la dimension esthétique de l'univers gymnique).

Les adultes ne sont pas en reste et peuvent choisir entre différents cours de gymnastique dite « d'entretien », qui constituent une méthode particulièrement efficace et complète pour se maintenir en forme.

Renseignements au 09 62 34 85 44
ou sur http://esv78.e-monsite.com



CALENDRIER DES MATCHS

DATE	SPORT	RENCONTRE SPORTIVE	LIEU	HORAIRE
Samedi 7 novembre	Basket	Seniors /Malakoff	Gymnase de Montbauron	20 h
	Handball	16/Trappes	Gymnase Montbauron 2	20 h 45
Dimanche 15 novembre	Football	Seniors SDSR/Antony	Montbauron Terrain d'honneur	15 h
Samedi 21 novembre	Basket	Seniors / Melun	Gymnase de Montbauron	20 h
Dimanche 22 novembre	Football	Seniors 1D/Rambouillet	Montbauron Terrain d'honneur	15 h
Samedi 28 novembre	Handball	16/BEYRES	Gymnase de Montbauron	20 h 45
	Basket	Seniors/ Dreux	Gymnase de Montbauron	20 h
Dimanche 29 novembre	Football	Seniors SDSR/Champigny	Montbauron Terrain d'honneur	15 h

ET AUSSI

Ça-roOule

Thibaut Richard et Matthieu Griffon, jeunes Versaillais et Chesnaysien sont arrivés sur la place d'Armes le 25 septembre dernier après pas moins de 14 mois de vélo à la découverte du monde. C'est à travers leur voyage sportif d'environ 20 000 km qu'ils ont découvert une trentaine de pays. Mexique, Panama, Pérou, Chine, Tibet, Ouzbékistan, Arménie, Grèce… Une aventure hors du commun à travers 3 continents qu'ils ont raconté sur le blog de leur association *www.ca-rooule.com*

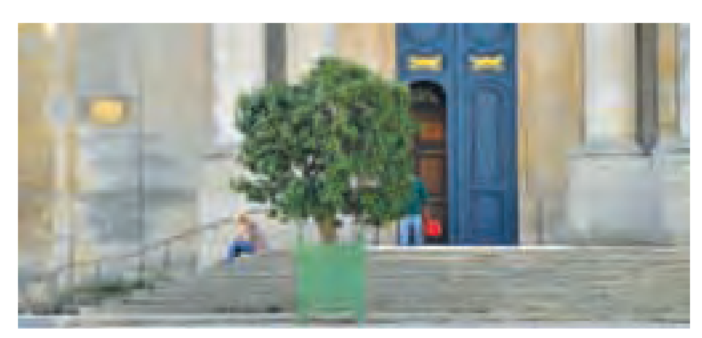
Le journal des lecteurs

Coup de cœur ? Coup de gueule ?
Cette rubrique est la vôtre !
N'hésitez-pas à nous écrire à
magazine@versailles.fr
ou à *Versailles Magazine*
Hôtel de Ville, 4 avenue de Paris,
78 000 Versailles

PALMIERS et place d'Armes

Je me félicite que les aménagements de la place d'Armes et le décor végétal du parvis de la cathédrale Saint Louis soient appréciés des habitants de Versailles, comme vous en faites l'écho dans un récent numéro. Il est vrai que le parvis de la cathédrale Saint-Louis bénéficie de la mise en place de magnifiques orangers prêtés par l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles, installés et entretenus par les équipes de ses jardiniers. Quant à la place d'Armes, son embellissement actuel est le résultat de l'intervention du même Etablissement, avec le concours, pour ce qui est de la restauration et de la mise en place de la statue équestre de Louis XIV, de son partenaire la Française des Jeux.

Jean-Jacques Aillagon
Président de l'Établissement public
du musée et du domaine national de Versailles



Ce message du président de l'EPV répond à un courrier publié dans le magazine de septembre qui fait écho à la mise en place des caisses à palmiers du parvis de la Cathédrale Saint-Louis et au nouvel emplacement de la statue équestre de Louis XIV. La Ville de Versailles se réjouit de son partenariat avec le Château sur ces différents projets.

PROPRIÉTAIRES non respectueux



Lecteur assidu de votre magazine, je relève que le thème des déjections canines y est abordé plusieurs fois par an et ce depuis de nombreuses années. Je vous en félicite et j'ai ainsi été très heureux de constater que la ville faisait figurer dans les priorités de sa campagne « propreté » le renforcement du dispositif d'incitation au ramassage des déjections canines. Cependant j'ai pu également lire que seuls 2 PV avaient été encaissés en 6 mois ! Croyez-vous vraiment que la ville se donne ainsi de vrais moyens de lutter efficacement contre ce manque de civisme ? J'ai moi-même en vain attiré l'attention de l'ancienne équipe municipale depuis de nombreuses années. En effet, propriétaire d'un chien, j'ai longtemps emprunté l'avenue de Villeneuve l'Étang pour une promenade plusieurs fois par jour. Je puis vous assurer qu'une grande majorité de personnes ne se donne pas la peine de ramasser les déjections de leurs chiens. Cette avenue plantée d'arbres est particulièrement empruntée par les propriétaires de chiens mais en 10 ans, Je puis vous assurer que je n'y ai JAMAIS croisé un agent municipal prêt à verbaliser ou avertir les propriétaires non respectueux ! (...) Il vous faut maintenant aller au-delà des simples déclarations d'intentions et poser des actes tout comme vous avez, il me semble, su le faire en matière de stationnement ou de sécurité routière. Certes, ça n'est pas aussi enthousiasmant que les « grands dossiers » tels que le sauvetage de Richaud ou l'aménagement des Chantiers, mais permettez-moi de vous le rappeler il s'agit du quotidien de la population et cela fait aussi partie de vos devoirs ! (...)
Pouvons-nous compter sur votre engagement concret ? »

O. de M.

La Ville, à travers sa campagne propreté, la mise en place de la verbalisation par 3 nouveaux arrêtés et le renforcement du dispositif d'incitation au ramassage des déjections canines, a prouvé son engagement à ce sujet. Mais pour information, il faut savoir qu'il existe un double système de verbalisation :

- L'avertissement, adressé au contrevenant (sur 1 000 personnes, 265 ont déjà fait l'objet d'un avertissement et 4 ont été sanctionnées par une facturation encaissée).
- La verbalisation par la Police Municipale qui assure des opérations « coups de poings » pour faire respecter l'arrêté. Elle reste tout de même difficile à réaliser, le contrevenant devant être pris sur le fait.

PAGE ÉTAT-CIVIL : les règles

Je me permets de vous contacter concernant la non parution de la naissance de mon fils H. L G D. dans le magazine *Versailles*. Mon fils est né en avril à l'hôpital de Saint-Cloud, qui aurait demandé la parution dans le magazine.
Pourriez-vous m'indiquer comment régulariser ce souhait de parution?

L. D.

Nous ne pourrons donner suite à cette demande car notre carnet d'état-civil, faute de place, ne publie que les naissances et les décès des Versaillais nés ou décédés à Versailles. Ainsi, tous les enfants nés par exemple à l'hôpital Mignot, sur le territoire du Chesnay, ne peuvent pas être cités.

CIMETIÈRE des Gonards

Bravo pour avoir consacré un article aux Gonards ! Certes ce cimetière ne manque pas de personnalités de renom et les familles de l'aristocratie ou les congrégations religieuses y sont très bien représentées... Quelques explications sur les consonances de ce nom seraient cependant de nature à conforter les Versaillais les plus consciencieux qui ne manqueront pas de s'interroger à la veille de consigner leurs dernières volontés.

J. de P.



Ce message évoque l'article « Il était une fois » du magazine d'octobre consacré au cimetière des Gonards. Ouvert en 1879, il est aménagé dans une partie du Bois des Gonards. Le bois qui se nommait en 1388 « Cornehart » aurait, d'après certains historiens, tiré son nom de celui d'un propriétaire de l'époque franque.

PARC de stationnement

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt le compte rendu des délibérations du Conseil municipal du 2 juillet, au demeurant fort bien fait, dans le magasine *Versailles* de septembre.
Je note que les travaux d'aménagement du terre-plein avenue de Paris, deuxième tranche, ont été décidés.
Je souhaite vous faire part d'une réelle inquiétude quant aux conséquences éventuelles de ces aménagements pour les possibilités de stationnement des véhicules automobiles des riverains du secteur rue Benjamin Franklin, rue de Vergennes, rue Champ-Lagarde, avenue de Paris. En effet, les travaux récents : aménagement devant le lycée La Bruyère, aménagement de l'arrêt de bus au croisement avenue de Paris, rue Benjamin Franklin, se sont traduits à chaque fois par des suppressions de places de stationnement, sans qu'aucune solution alternative ne soit réalisée. Il devient de plus en plus difficile de stationner dans ce secteur. Il n'y a pas de parc de stationnement et l'offre locative privée est pratiquement inexistante. Si la deuxième tranche des travaux d'aménagement du terre-plein avenue de Paris avait pour conséquence de nouvelles suppressions de places de stationnement, la situation deviendrait plus que critique pour les riverains.
Je souhaiterais donc savoir si cette préoccupation est prise en compte. Il me semble être de bonne politique publique que tout projet d'aménagement aborde l'ensemble des aspects et conséquences induites. Si l'embellissement du terre-plein est propice à la valorisation du patrimoine commun des Versaillais, la prise en compte de la situation des riverains me semble tout aussi légitime.

J-M P. (rue de Vergennes)

Il n'y aura aucune suppression de stationnement dans le cadre de l'aménagement de cette 2e tranche des travaux des terre-pleins de l'avenue de Paris, puisqu'il s'agit principalement de remettre en état des allées existantes tout en créant dessus une partie cyclable. En outre, la Ville est particulièrement soucieuse de la question du stationnement et veille à ne pas supprimer de place sans en recréer ailleurs.

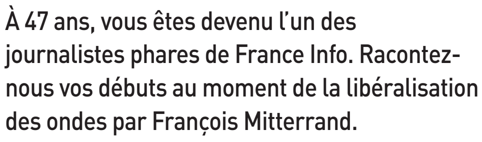
© Radio France / Christophe Abramowitz

Ils sont passés par Versailles. Ce sont les « Grands témoins ». Représentants des anciens Versaillais, ou auteurs, créateurs dont Versailles a été source d'inspiration, ils nous racontent leur histoire mais aussi les souvenirs de leur passage dans la Ville.

NICOLAS POINCARÉ

Une vie au rythme des ondes de l'info

Journaliste, grand reporter, animateur, éditorialiste, Nicolas Poincaré parcourt le monde et les ondes depuis leur libéralisation en 1982. Entré comme stagiaire chez Canal Versailles Stéréo (CVS), il succède trois ans plus tard à Roland Faure, fondateur de la station, parti présider la destinée de Radio France. Il participe en 1987 à la naissance de France Info. Une station qu'il retrouve depuis la rentrée 2009 au micro de la Matinale. L'émission qu'il construit et anime est écoutée chaque matin par plus de 2 millions d'auditeurs.





© DR

Roland Faure devient président de Radio France et demande à Nicolas Poincaré de prendre la rédaction en chef de CVS, la radio qu'il a fondée.

À 47 ans, vous êtes devenu l'un des journalistes phares de France Info. Racontez-nous vos débuts au moment de la libéralisation des ondes par François Mitterrand.

« Enfant, j'écoutais France Inter toute la journée. Je me suis mis à travailler juste après mon bac ; j'ai été successivement coursier, archiviste dans une société d'assurance puis… bénévole à « Fréquence Gay » qui m'avait confié le journal de 13 h. Le matin j'étais pion, à midi journaliste, et le soir je faisais des livraisons pour un traiteur. Un jour, j'ai entendu parler d'une radio plus « sérieuse » que les autres. Elle avait obtenu le statut d'organe de presse et les journalistes avaient donc le droit d'obtenir leur carte de presse : c'était CVS. La radio avait été fondée par Roland Faure, ancien directeur de l'information de Radio France. Je ne savais à peu près rien faire… On était en pleine affaire Grégory. Les dépêches AFP ne cessaient de tomber sur les téléscripteurs, la salle de rédaction était totalement enfumée… C'est chez CVS que j'ai rencontré Pascale Clarke, Hervé Toutain ou encore Martin Tzara. »

Quel était le contenu de la grille et quelle était votre place là-bas ?

« Nous étions une radio presque généraliste qui s'inspirait beaucoup des programmes de France Inter. Nous traitions de l'info nationale et locale. Je faisais les flashs du soir et beaucoup de reportages ; j'adorais ça. On couvrait toutes les Yvelines. Du coup, ces derniers temps, j'ai été assez bon pour expliquer ce qu'est l'EPAD… j'avais quelques souvenirs à raconter au micro. »

Combien de temps a duré votre apprentissage sur CVS ?

« Trois ans, de 1984 à 1987. Roland Faure est reparti à Radio France ; il m'a demandé de lui « succéder » à la rédaction de CVS. Puis je suis rentré à Radio France à la naissance de France Info. Personne n'y croyait à l'époque mais nous avons été « servis » par une actualité internationale particulièrement riche. »

C'est à ce moment-là que vous devenez grand reporter et que vous couvrez un bon nombre de conflits dans le monde entier. Où étiez-vous le 9 novembre 1989 ?

« En Arménie ! Cela faisait plus de 12 heures que j'attendais une liaison téléphonique pour dicter mon papier. J'obtiens la ligne et on me dit, « Oui, oui, OK, c'est bien, mais maintenant tu rentres immédiatement. Le mur de Berlin vient de tomber. » J'ai pris un avion en catastrophe ; je suis resté assez longtemps en Allemagne de l'Est, mais je n'étais pas là le jour J. J'étais effondré… »

Grand reporter pendant 12 ans, la guerre dans les Balkans, la Tchétchénie, le Kosovo, quels souvenirs ou impressions gardez-vous de ces années-là ?

« Le souvenir le plus douloureux pour moi reste le génocide au Rwanda en 94 et ces milliers de morts qui jonchaient le sol. Encore aujourd'hui, lorsque je croise un journaliste qui était sur place, on ne parle que de ça. »

C'est durant ces années-là que vous inventez



1. Rentrée 2009 : France Info renouvelle ses formats pour un rythme à l'antenne plus souple et plus libéré.
2. Avec Alain Poher, président du Sénat.
3. L'un des premiers reportages du journaliste pour CVS. Ici, avec Jacques Toubon.

le papier « clic-clac » ?

« Un jour, je croise Jérôme Bellay et il me dit : « C'est vous Nicolas Poincaré. Ah, oui, je vous connais ; c'est bien ce que vous avez inventé : le papier « clic-clac ». En fait, certains de mes papiers commençaient par un descriptif rapide de l'ambiance dans laquelle je me trouvais. J'avais inventé la photo-légende mais pour la radio. Ca l'avait amusé. Un autre compliment que l'on me fait parfois, c'est : « Je t'écoute tous les matins et je n'arrive toujours pas à savoir pour qui tu votes. Cela me plaît. ».

Qu'est-ce que vous répondez lorsque l'on accuse les journalistes de parler tous en même temps de la même chose avec une préférence pour tout ce qui va mal...

« J'essaie de lutter contre le suivisme. Je me souviens qu'un jour j'avais proposé un sujet et que l'on m'avait répondu : « De quoi parles-tu, ce n'est pas dans l'actu... » L'actu, c'est aussi ce que l'on veut bien en faire. Il faut avoir un peu d'imagination, c'est mieux. En règle générale, j'aime bien être pédagogique. Ces derniers jours on a traité l'affaire Clearstream sous l'angle Clearstream pour les Nuls. L'air de rien, on a appris pas mal de choses... »

À 38 ans, on vous propose de poser un peu vos valises et de travailler pour la télévision. Vous collaborez à l'émission 7 à 8 sur TF1 pendant 6 ans de 2000 à 2006. Vous restez grand reporter.

« Oui, mais à un rythme plus adapté à mon âge et à ma situation familiale... Emmanuel Chain, le producteur de l'émission, a su me convaincre que le format était intéressant pour moi. C'était vrai. La télévision m'apportait l'opportunité de pouvoir installer mes sujets dans la longueur. On est rentré comme des sauvages en Irak, on a tourné des reportages au Libéria, en Côte d'Ivoire mais aussi en banlieue parisienne à Asnières. »

À la télévision vous découvrez ce que sont réellement les courbes d'audience. Les journalistes, quel que soit le média, sont-ils prisonniers de cela ?

« Chaîne TF1, les chiffres étaient analysés minute par minute, mais Emmanuel Chain couvrait très bien le travail de ses journalistes. En 2006, je succède à Pascale Clarke sur RTL pour l'émission polémique On refait le monde. La pression était parfois tangible. À France Info, je n'ai pas le souvenir de ce genre de climat. Mais nous venons de casser un peu les formats et nous n'avons pas encore les premiers chiffres : ils arrivent le 15 novembre... Nous verrons bien. France Info a décidé de privilégier une information plus chaleureuse, plus humaine, une « info à vif » avec une actu qui guide l'antenne et non l'inverse. »

Vous êtes à l'antenne de 7 h à 9 h 30, à quelle heure le réveil sonne-t-il ?

« 4 h 30. Cette tranche-là, c'est un peu le prime time de la radio ; l'ambiance dans les couloirs est assez tendue mais vraiment amicale. Je prépare l'émission avec un jeune journaliste très talentueux, Benjamin Muller, et avec toute la rédaction de France Info. Nous recevons beaucoup d'invités, nous laissons de la place à l'improvisation. Je quitte l'antenne à 9 h 30. Puis je dors un peu en milieu de journée et nous retravaillons l'après-midi pour préparer l'émission du lendemain. En fin de journée, je joue aussi les râleurs sur l'émission d'Alexandra Sublet sur France 5 : « C à vous », pour un édito sur l'actu du jour. »

Avez-vous le sentiment d'avoir été gâté ?

« En retrouvant France Info cette année, j'ai un peu le sentiment de rentrer à la maison... Je m'y sens bien et je sais qu'on laissera à l'émission le temps de s'installer. Je prépare aussi pour France 2 une émission qui s'appellera « La traque ». Oui, c'est vrai, je suis hyper gâté ! Je suis surtout aussi passionné que lorsque je courais partout en reportage pour CVS... J'ai beaucoup de chance de pouvoir faire ce métier. »

HABITAT ET HUMANISME

L'insertion par le logement

En 1985, un professionnel de l'immobilier, devenu prêtre, s'insurge contre la crise du logement qui atteint les plus démunis. Bernard Devert décide de résister et fonde l'association Habitat et Humanisme. Vingt-cinq ans plus tard, l'association est toujours aussi vive, et très à l'écoute de la société pour s'adapter à son évolution.
Rencontre avec des professionnels et bénévoles, dans la maison relais de Versailles.

Au 35, rue d'Angiviller, l'accueil est chaleureux et le caractère paisible des lieux est palpable. Dans cette maison relais de l'association Habitat et Humanisme se mêlent des logements pour étudiants boursiers, des logements familiaux et des logements pour personnes seules et isolées. Le tout en plein cœur du quartier Notre-Dame. « *C'est exactement la philosophie d'Habitat et Humanisme* », explique Josette Belzacq, administratrice de l'association. Engagée depuis plus de vingt ans, son discours sait convaincre. « *Notre but est l'insertion par l'habitat notamment. C'est pourquoi, en plus d'un logement, les personnes qui viennent ici sont accompagnées, par des professionnels si besoin, mais également par des bénévoles* ». Les deux travaillent d'ailleurs main dans la main, chacun restant sur son champ de compétence.



BÉNÉVOLES ACTIFS

Les bénévoles, une quinzaine sur Versailles, sont actifs dans le domaine de l'animation de groupes. « *Un programme est prévu à l'année* », souligne Renée Schindler, référente bénévole de la maison relais. L'idée est de profiter de toutes les animations et offres culturelles de la Ville : « *Nous sommes dans le réseau Culture du cœur pour profiter des spectacles de qualité donnés dans la région* ». Les réseaux sont d'ailleurs nombreux, Habitat et Humanisme n'hésitant pas à travailler avec d'autres opérateurs associatifs : « *Nous travaillons avec SOS Accueil et Médecins de rue sur des ateliers de théâtre d'improvisation, qui ont lieu à la maison de quartier Notre-Dame. Cette maison de quartier est précieuse et nous essayons régulièrement de monter des sorties avec les usagers de la maison et les résidents de notre maison relais* ».



Les élèves du lycée Sainte-Geneviève.

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS IMPLIQUÉS

Au sein même de la maison relais, les équipes mettent en place des passerelles entre les résidents. Les étudiants de l'école d'architecture ont par exemple organisé une soirée pour tous les pensionnaires, afin de présenter leurs maquettes et d'expliquer leur futur métier. Le temps du repas est aussi un moment clé : « *Tous les anniversaires sont fêtés avec des repas préparés ensemble, notamment. Des temps de vie du quotidien qui sont des moments forts pour tous* ».
Les élèves du lycée Sainte-Geneviève sont également très impliqués. « *En ce moment, des rencontres ont lieu régulièrement entre les élèves et les résidents. Le but est de préparer une vidéo qui sera diffusée lors de nos premières journées portes ouvertes* ». En effet, la maison relais, ouverte en 2006, cherche à se faire connaître et à recruter des bénévoles. Un autre projet est d'ailleurs en construction pour servir cet objectif : un grand concert, les 6 et 7 février 2010, au lycée Notre-Dame du Grandchamp. Deux événements pour aller à la rencontre de cette association qui met l'urbain au service de l'humain.

Le Secours Catholique n'est plus à présenter, tellement l'association fait figure de partenaire incontournable. À Versailles, on retrouve la délégation départementale, trois équipes travaillant avec les paroisses, un accueil de jour et un groupement alimentaire familial, sans oublier la permanence versaillaise, bien visible rue Montbauron. Comme chaque année, l'association se prépare activement au lancement de la campagne nationale, événement phare de l'association.



Le groupement alimentaire familial.

CAMPAGNE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE
Mobilisation générale à Versailles

Le mois de novembre n'est pas un mois paisible pour les salariés et les bénévoles du Secours Catholique. *« Le troisième dimanche de novembre, c'est notre grande collecte nationale »*, expliquent en chœur Frédéric Félicien, animateur et Maryvonne Pavée, responsable de la communication. *« Le thème de cette année est orienté sur les femmes. Tous les visuels ont été construits en ce sens »*. Tous les moyens possibles sont mobilisés pour promouvoir cette collecte. *« Elle permet également de recruter de nouveaux donateurs et de nouveaux bénévoles. C'est pourquoi, à Versailles, les équipes mettent en place une action de terrain, dans les gares et sur les marchés, pour aller à la rencontre des citoyens et leur expliquer notre action. L'accueil est en général chaleureux et cette action avait eu un bon impact l'année dernière. C'est pourquoi nous recommençons cette année »*.

ÊTRE EN PHASE AVEC LA SOCIÉTÉ

Cet événement permet à l'association de mieux faire connaître son action et de mettre l'accent sur le travail réalisé pour être en phase avec la société. *« Les gens ont une image parfois tronquée. Beaucoup ne connaissent pas nos projets concernant l'accompagnement scolaire ou la création d'entreprise et sont surpris de voir que le Secours Catholique a su s'adapter à la société en perpétuelle évolution »*. S'expliquer dans la rue a un effet dépoussiérant.

GRAND COLLOQUE

En amont du lancement de la collecte, la délégation Yvelines organise un grand colloque le **jeudi 5 novembre** à partir de 20h30 à l'Université inter-âges. Ce sera l'occasion de présenter le rapport statistique annuel de l'association. *« Ce rapport mobilise toutes les équipes, partout en France. Chacune est responsable du recensement des situations qu'elle vit au quotidien. Le travail est colossal et le résultat très attendu sur le plan national »*. Outre la présentation du rapport, le colloque permettra à une équipe locale de témoigner de son action, avant la mise en place d'une table ronde sur le thème : *« Les femmes et la pauvreté. Quand la pauvreté isole, quand l'isolement appauvrit »*. *« Corinne Bébin, adjoint au maire en charge des affaires sociales sera autour de cette table, avec un chercheur sociologue et le président d'une association partenaire du Secours Catholique »*. La clôture du colloque se fera par Bernard Thibaud, délégué du secrétaire général de l'association.

Pour tous renseignements sur les actions du Secours Catholique, sur la recherche de bénévoles ou de donateurs, contactez soit : la délégation Yvelines située 24ter, rue du Maréchal Joffre au 01 39 50 44 45 ou la permanence de Versailles située 19, rue Montbauron au 01 30 21 38 28 ou encore www.secours-cattholique.org

EXPOSITIONS-VENTES ANNUELLES

L'occasion de faire ses courses de Noël en contribuant au financement d'actions sociales.

- **Samedi 14 et dimanche 15 novembre**
  Exposition-vente des Artisans du Monde Versailles.
  De 10 h à 19 h.
  Centre Huit (8, rue de la Porte de Buc).
  Contact : 01 39 51 03 84.
- **Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre**
  Exposition-vente annuelle de la Croix-Rouge.
  De 10 h à 18 h.
  Le Rondo (7, passage Pilâtre de Rozier).
  Contact : 01 39 50 11 94.
- **Samedi 28 et dimanche 29 novembre**
  Exposition-vente d'Amnesty International.
  De 10 h à 19 h.
  École des Condamines (2, rond-point des Condamines).
  Contact : 06 03 11 16 07.
- **Samedi 5 et dimanche 6 décembre**
  Exposition-vente la Communauté des Diaconesses de Reuilly.
  De 10 h à 20 h, le samedi et de 10 h à 19 h, le dimanche.
  10, rue de la Porte de Buc.
  Contact : 01 39 24 18 80.

FRANCOIS-HUGUES DE VAUMAS

Itinéraire d'un enfant de la télé

À la fois producteur, directeur de production et réalisateur, ce chef d'entreprise et père de cinq enfants évoque spontanément Versailles comme *« une ville où l'on peut se construire, trouver un certain équilibre avant de découvrir, de rencontrer, d'aller de l'avant »*. Itinéraire d'un enfant de la télé qui a trouvé dans l'image son espace d'expression.



Cette curiosité naturelle pour l'image, le futur cofondateur d'Aloest Productions la nourrit durant ces années de formation à l'ESC Tours où il crée une chaîne de TV interne et assure notamment la réalisation des conférences : *« C'est dans notre école que Jacques Chirac a annoncé sa candidature aux présidentielles de 95. J'étais aux manettes et j'aimais bien l'adrénaline de ces directs »*. Cyber-reporter pour deux émissions de divertissement de France Télévision, il suit de près le parcours de son ami d'enfance, rencontré à l'école Saint-Louis, Xavier de Lausanne, lui aussi fou d'images, de vidéo et surtout de cinéma : *« J'ai tout de suite été touché par l'intelligence de son regard ; la justesse, la délicatesse et surtout l'élégance avec lesquelles il réalise ses films »*. Les deux amis investissent dans une unité de montage puis créent leur société de production en 2001, Aloest Productions, profitant de la révolution numérique des métiers de l'audiovisuel. Films documentaires, films institutionnels ou captation multi-caméras, le duo d'entrepreneurs autodidactes a une belle fibre artistique et une haute opinion du métier : *« Faire des films, c'est un enrichissement permanent. Réaliser un documentaire, c'est offrir un point de vue, donner des intentions aux images, permettre aux spectateurs de découvrir des personnalités ou des aventures étonnantes. C'est aussi une grande responsabilité »*. En dehors des clients qui lui font régulièrement confiance (Google, L'Oréal, Les Enfants du Mékong...), Aloest Productions reste viscéralement attachée au cinéma et travaille à la sortie nationale le 11 novembre du dernier long-métrage de Xavier de Lauzanne : *D'une seule voix*. Déjà primé dans de nombreux festivals dont ceux de Palm Beach et de Houston, le film parle d'une aventure exceptionnelle en France qui a rassemblé des musiciens israéliens et palestiniens, juifs, chrétiens ou musulmans.

« ILS NE SE VOIENT PLUS... MAIS ILS PEUVENT ENCORE S'ENTENDRE »

Jean-Yves Labat de Rossi, vieux routard de la musique et grande figure woodstockienne, va chercher les artistes de part et d'autres du mur de sécurité pour les faire monter sur scène. *D'une seule voix* devient l'histoire d'une tournée surréaliste. Dans les coulisses, Xavier de Lauzanne, discret et attentif, filme tout : les rivalités, les tensions, les tentatives d'ouverture, la virtuosité de tous, les préjugés qui cèdent, les barrières qui sautent, la timidité, la pudeur, la fatigue, le bonheur. Au bout, pourtant si fragile et incertain : le succès. Aucun angélisme dans la démarche, mais un réalisme saisissant exacerbé dans ce cas précis par le rythme effréné de la tournée. Le résultat est là et résonne comme un témoignage d'espoir pour le respect de la différence que l'art peut transcender.

Au Roxane à partir du 11 novembre.
www.duneseulevoix-lefilm.com
Aloest Productions : 01 41 31 06 82.

SON PARCOURS

Le 15 avril 1971
Naissance à Versailles.
1996
Diplômé de l'ESC Tours.
2001
Création d'Aloest Productions en association avec Xavier de Lausanne.

FILMOGRAPHIE

2003
Pour un sourire d'enfant, documentaire de 52' diffusé sur France 5.
2004
Vivre comme un enfant, documentaire de communication pour les « Enfants du Mékong ».
2005
Le Seigneur de Darjeeling, documentaire de 52', diffusé sur France 5.
2006
Le Goncourt des lycéens, documentaire de 52', diffusé sur France 3.
2009
D'une seule voix, documentaire de 88', sortie en salle le 11 novembre.



Découverte DE LA LYBIE

Connaissance du Monde propose au cinéma Roxane, « Libye, entre mer et désert », une conférence animée par Anne-Sophie Tiberghien. Le **jeudi 19 novembre** à 14 h et à 16 h 15 et le **dimanche 22 novembre** à 10 h, cet écrivain, reporter-photographe et cinéaste nous présente une Lybie marquée par les Phéniciens, les Romains, les Grecs, les Byzantins, les Ottomans, habitée par les Touaregs et les Berbères. Une belle aventure à découvrir.

Renseignements au 06 72 33 80 03.

Cycle « Peinture et spiritualité »

Le Centre Huit propose tout au long de l'année un cycle de 8 séances (débats et études de peinture) sur le thème inhabituel « Peinture et spiritualité ». La première table-ronde « Fonction de l'image dans l'expression de la Foi et sa transmission » aura lieu le **jeudi 19 novembre** à 20 h 30 au Centre Huit au 8, rue de la Porte de Buc.

Renseignements au 01 39 50 42 49 ou sur www.centre-huit.org



LE GRAND TRIANON

Jérémie Benoît, conservateur en chef au château de Versailles en charge des Trianons a sorti cette année un livre sur ce patrimoine mondial de l'UNESCO qu'est le Grand Trianon. Ce « palais privé à l'ombre de Versailles de Louis XIV à Napoléon et de Louis-Philippe au général de Gaulle » est pour la première fois mis en lumière dans cette monographie. Une étude complète, détaillée et chronologique a été réalisée sur les différents aspects d'architecture et de décoration de ce palais de campagne.

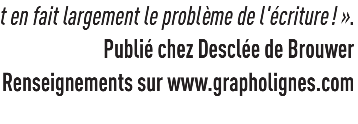
Publié aux Éditions du Gui.

L'art d'apprendre à écrire

Marie-Christine Foy, graphothérapeute, kinésiologue éducative et spécialiste de l'apprentissage de l'écriture sort son livre *L'art d'apprendre à écrire* des Éditions Desclée de Brouwer. Publié après 3 ans de recherche, ce livre sur l'apprentissage de l'écriture et la prévention les dysgraphies, a pour but *« d'apporter des repères à tous ceux, petits et grands, concernés par l'apprentissage et le développement de la personne qu'est l'enfant, car les enjeux dépassent en fait largement le problème de l'écriture ! »*.

Publié chez Desclée de Brouwer

Renseignements sur www.grapholignes.com





ET AUSSI...

Conférences sur les enfants et les jeunes

L'Université inter-âges accueille 2 conférences sur les jeunes. La première « La sexualité des jeunes », animée par Claire Chagnaud-Forain et Jacques Bancal le **jeudi 19 novembre** à 20 h 30 et la deuxième sur « Internet et les enfants : pièges à éviter, précaution à prendre », **lundi 23 novembre** à 20 h 45 avec le soutien de l'Association familiale catholique dans le cadre de la Semaine des droits de l'enfance.

Renseignements au 01 30 97 83 90.

L'Atelier Claire Hur

Claire Hur-de Sacy ouvre un atelier et donne des cours pour tous les âges de dessin, peinture, modelage au 23, rue de l'Ermitage. Elle propose des outils pédagogiques spécifiques qui contribuent à la découverte de soi et à une expression artistique personnelle et authentique.

Renseignements au 06 68 79 82 31.

Montesquiou, le dandy magnifique

L'auteur versaillais Bertrand Schneider retrace dans son nouveau livre *Montesquiou, le dandy magnifique*, la vie du comte Robert de Montesquiou, descendant de d'Artagnan qui a joué un rôle majeur dans le milieu artistique et littéraire de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Portrait d'un homme méconnu, tendre et cruel.

Publié aux Éditions Baudelaire.

Management de la Qualité

Le Versaillais Jean-Marie Gogue, qui a été entre autre, maître de conférence à HEC et président de l'Association française pour la qualité, publie sa 5e édition de son livre de gestion *Management de la Qualité*. Ce livre dresse un panorama complet des méthodes de management de la qualité en montrant l'effet de synergie entre les facteurs psychologiques du management et les méthodes statistiques.

Publié chez Economica.

Nouvel atelier Terre et Feu

Après Paris, Lille, Lyon, c'est à Versailles au 34, avenue de Saint-Cloud que s'ouvre le nouvel atelier Terre et Feu. En plus des cours de sculpture, peinture, dessin, l'atelier propose des cours de photographie, de bande dessinée/manga et de peinture sur porcelaine. De quoi développer les capacités créatives des petits et des grands.

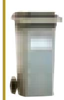
Renseignements au 01 30 21 44 44 ou sur www.terre-et-feu.com

Lycée La Bruyère

L'Association des anciens et des anciennes élèves du lycée La Bruyère organise son assemblée générale **samedi 28 novembre** à 16 h au sein de l'établissement (31, avenue de Paris). Un déjeuner annuel aura lieu précédemment. Vous êtes les bienvenus que vous soyez adhérents ou non !

Pour tous renseignements, contactez Maître Gabrielle Faber au 01 39 50 00 16.

COLLECTE DES DÉCHETS


• **Bac gris (déchets ménagers) :** lundi, mercredi, vendredi et samedi soir.


• **Bac bleu (journaux, cartons d'emballage, bouteilles plastiques, emballages métalliques) :** jeudi soir.


• **Bac marron (végétaux) :** mardi soir.

Rappel : les bacs et les sacs sont à déposer dans les rues entre 19 h et 19 h 30, pas avant !

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants s'effectue un jour par semaine et par secteur. Pour connaître votre secteur de collecte, contacter le numéro vert de Versailles Grand Parc.

PRODUITS TOXIQUES

• **Samedi 7 novembre** au centre commercial Richard Mique (le matin) et dans la rue Claude Debussy (l'après-midi).
• **Samedi 14 novembre** au square Jean Houdon (le matin) et au centre commercial de Satory (l'après-midi).
• **Samedi 21 novembre** sur la place Saint-Louis (le matin) et au Carré à la Marée, place du marché Notre-Dame (l'après midi).
• **Samedi 28 novembre** à la maison de quartier de Porchefontaine (le matin) et à la maison de quartier des Prés-aux-Bois (l'après-midi).

Ce service est réservé aux particuliers munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Sont considérés comme des déchets toxiques les : piles et batteries, huiles et filtres à huile, peintures, solvants, colles et vernis, produits phytosanitaires et pesticides, médicaments et cosmétiques, ampoules et tubes fluorescents, cartouches d'encre et radiographies.

Pour tous renseignements sur les collectes, merci de contacter les services de Versailles Grand Parc au N° Vert 0 800 234 524 (numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe).

VACCINATIONS GRATUITES

Quels que soient leur lieu de résidence, les adultes et les enfants à partir de 6 ans peuvent se faire vacciner gratuitement et sans rendez-vous au centre médico-scolaire du 33, rue du Parc de Clagny :
• **mercredi 4 novembre** de 10 h 30 à 12 h 30
• **mercredi 18 novembre** de 10 h 30 à 12 h 30
• **jeudi 26 novembre** de 16 h 30 à 18 h 30

Ces vaccinations concernent la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Le vaccin est fourni par la Ville.
Renseignements au 01 30 97 81 37.

VACCINATION GRIPPE A/H1N1

Tous les Versaillais recevront en novembre (pour les personnes dites prioritaires : femmes enceintes, jeunes enfants…) et décembre (pour le reste de la population), un courrier de leur caisse d'assurance-maladie précisant les modalités de vaccination. Pour Versailles, le centre est situé au Centre sportif de Porchefontaine au 63, rue Rémont et sera ouvert du lundi au jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 16 h à 20 h et le samedi de 9 h à 13 h.
Renseignements sur www.versailles.fr

DÉPISTAGE DE L'ARTÉRIOPATHIE

Le **jeudi 26 novembre** aura lieu à l'Hôpital André Mignot au Chesnay, un dépistage gratuit de l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI) dans le cadre de l'opération « Des Pas Pour La Vie ». Il est proposé aux personnes de plus de 50 ans diabétiques et/ou fumeurs et aux personnes de plus 70 ans.
Renseignements sur www.despaspourlavie.com

FAUX DÉMARCHEURS

Les périodes de fête sont propices aux escroqueries et en particulier les faux démarcheurs. Soyez donc vigilants ! **La Ville ne cautionne aucune forme de démarchage.** En ce qui concerne la visite annuelle de certains corps de métier (assureurs, éboueurs, pompiers, postiers…), assurez-vous d'abord de la qualité de la personne qui sonne à votre porte.
Si vous êtes victimes de cette tentative d'escroquerie, alertez le Commissariat : 01 39 24 70 00.

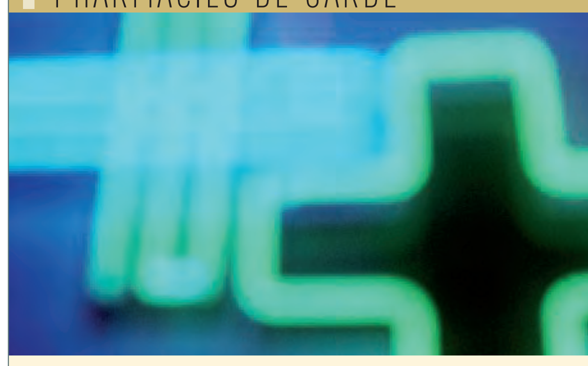
PRIME DE NOËL

À l'occasion des fêtes de Noël, une prime de 48 € en chèques multi services est accordée par le Centre communal d'action sociale, sous conditions de ressources, à chaque enfant âgé de moins de 16 ans dont les parents sont domiciliés à Versailles. Les personnes remplissant ces conditions peuvent se présenter **du 9 novembre au 18 décembre inclus** au 6, impasse des Gendarmes (Bâtiment C) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, munies des pièces suivantes : pièce d'identité, livret de famille, avis d'imposition 2008, dernier avis de paiement de la Caisse d'allocations familiales, dernière quittance de loyer, EDF ou téléphone et en cas de divorce, fournir le jugement de divorce.
Renseignements au 01 30 97 83 00.

NUMÉROS UTILES

Allô Propreté	01 30 97 82 79
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Centre communal d'action sociale	01 30 97 83 00
Commissariat de police	01 39 24 70 00
Conciliateur de justice	01 39 50 51 66
EDF dépannage	08 10 33 30 78
Fourrière automobile	01 39 53 08 99
GDF dépannage	08 10 43 30 78
Hôtel de Ville	01 30 97 80 00
Objets trouvés	01 30 21 25 77
Phébus	01 39 20 16 20
Police municipale	01 39 50 25 48
Police secours	17
Préfecture des Yvelines	01 39 49 78 00
SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Sécurité sociale	36 46
SEVESC	01 39 24 39 24
SNCF (Transilien)	08 90 36 10 10
SOS Médecins	01 39 58 58 58
Urgences dentaires	01 39 51 21 21
Versailles Grand Parc	01 30 83 03 10

PHARMACIES DE GARDE



Dimanche 1er novembre
Hassid
10, rue George Clemenceau (Notre-Dame)

Dimanche 8 novembre
Lyre-Floux
68, rue des chantiers (Chantiers)

Mercredi 11 novembre
Duvillard
Centre commercial Parly 2 (Le Chesnay)

Dimanche 15 novembre
Bosset
3, rue de Montreuil (Montreuil)
Fallet
5, rue de la Porte de Buc (Chantiers)

Dimanche 22 novembre
Perrine-Pellan
14, rue Royale (Saint-Louis)

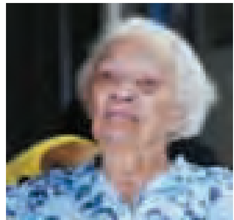
Dimanche 29 novembre
Cassedanne
13, rue des États-Généraux (Chantiers)

En cas d'urgence la nuit, contactez le commissariat de police central de Versailles (numéro ci-dessus).

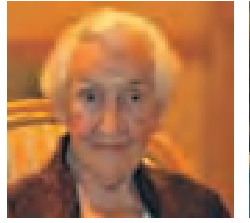
NAISSANCES
Nos meilleurs vœux de bienvenue à…

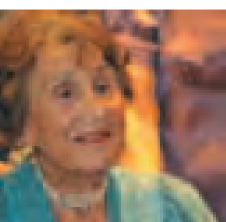
12 septembre : Inès Sebastiao / Nolan Longchamps--Quillio / Aymar de Gaudemaris
13 septembre : Suzanne Levrier--Durigon
14 septembre : Colomban Vignet / Képhane Djembo / Victoria Schmorak--Leijnse
15 septembre : Miya Giot
16 septembre : Bixente Luta / Augustin Matras
17 septembre : Mathéo Saulnier / Nathan Fleury
21 septembre : Prisha Vajiourane / Gaultier Rolland
23 septembre : Louis Pedone
24 septembre : Alexandre Martins / Ugo Marghieri / Anne-Marie Mariello
28 septembre : Riyad Armand / Zourath Yacoubou
29 septembre : Henri Noël / Armand de Bussy / Ambrus-Botond Dali
30 septembre : Jamie Jamous / Margaux François / Lise Valette
2 octobre : Samuel Hache
5 octobre : Inès Bellanger / Phu Pham / Eden Faucheux / Jean-Martin Nachampassak / Emilien Boulay
6 octobre : Louis Simon / Aloys Jadaud--Assier de Pompignan
7 octobre : Hugo Mendes
8 octobre : Enora Le Sann / Marc de la Foye

CENTENAIRES


Mme Marhic
le 17 juin


Mme Vincent
le 17 juin


Mme Gentin
le 25 juin

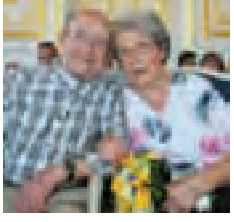

Mme Vimond
le 25 juin

MARIAGES
Toutes nos félicitations à…

12 septembre : Florence Mauger et Didier Schneider / Gabrielle Lallement et Damien Claveau / Virginie Gueudré et Stéphane Amphimaque / Annie-Claire Christophe et Antoine Prouff / Stéphanie Dumond et Jean-Philippe Robin / Christelle Montyne et Frédéric Regnault / Soizic Quelard et Benjamin Alluchon
19 septembre : Emilie Doan et François Auclair / Anne-Cécile Darrasse et Cédric Couette
26 septembre : Young Chung et Frédéric Borralho / Etsuko Yokoo et Charles Pauchet / Marie de Braquilanges et Hubert de la Bourdonnaye-Blossac / Anne-Cécile Laupies et Xavier Potier de Courcy
3 octobre : Iryna Yurys et Ibrahima Sonko / Mylène Viger et Fabrice Cuny / Patricia Charron et Alain Del Puerto / Caroline Peigney et Louis Duclert / Mina Bouhamed et Jérémie Luchooman / Mounia Medafaï et Ali Houari / Caroline Tran et Benjamin Steward / Chantal Oulladji et Maurice Fiault / Josette Montana et Jean-Louis Labadie
10 octobre : Sanae Boucherta et Franck Jozek / Naï Kaba et Patrick Limoges / Mélanie Prevéraud et Daniele Sarandrea / Laetitia Dufot et Alexandre Bailly / Marjorie Lamoureux et Olivier Thirakoune

NOCES DE DIAMANT

Simone et Robert Chivot
le 27 juin


Lucienne et Maurice Boucheron
le 4 juillet

NOCES D'OR


Liliane et Michel Boucher
le 10 octobre

DÉCÈS
Nos sincères condoléances aux proches de…

12 septembre : Karim Diab (23 ans)
13 septembre : Denise Scrignac née Grolleau (81 ans) / Hubert de la Fouchardière (98 ans)
15 septembre : Renée Lefèvre née Deloffre (86 ans)
16 septembre : Jacqueline Lavigne née Bernard (85 ans) / Nicole Couturier (89 ans)
18 septembre : Charlotte Perrin (97 ans)
21 septembre : Germaine Copchard née Binet (96 ans)
22 septembre : Serge Vasseur (73 ans)
24 septembre : Jean Boimond (95 ans) / François Leblond (48 ans)
25 septembre : André Richard (83 ans)
26 septembre : Henry Brière (92 ans) / Francis Delen (86 ans)
27 septembre : Olivier Bellangé (36 ans) / Christian Duband (58 ans) / Thierry Ondella (43 ans) / Marguerite Loriferne née Saulgeot (93 ans)
28 septembre : Eugène Séchet (103 ans)
1er octobre : Jean-Claude de Rivière (75 ans) / Louis Discher (86 ans)
4 octobre : Arlette Pirot (85 ans)
5 octobre : Andrée Dubourg née Thureau (99 ans)
7 octobre : Louis Tournesac (53 ans)
8 octobre : Marie-Antoinette Rouget (82 ans)
9 octobre : Jean-Pierre Alexandre (66 ans)

Le magazine Versailles ne publie que les naissances et les décès des Versaillais nés ou décédés à Versailles.

AVERTISSEMENT :
LES TEXTES CI-APRÈS SONT DES TRIBUNES LIBREMENT OUVERTES AUX GROUPES QUI COMPOSENT LE CONSEIL MUNICIPAL. ILS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR VERSAILLES

ZAC des Chantiers : bilan d'étape

La ZAC des chantiers est un projet important pour la Ville. Il est porté avec autant d'énergie et de conviction que celui de Richaud.

La municipalité poursuit ses négociations avec le promoteur immobilier Nexity afin de tenir trois engagements essentiels pris pendant la campagne :

- Réduire le coût disproportionné de la ZAC pour la Ville.
- Améliorer la qualité architecturale et urbaine du projet.
- Supprimer le projet de création d'un multiplexe pour privilégier les logements et les bureaux.

Dans le traitement de ce dossier, deux questions différentes se posent : d'un côté celle du pôle d'échange multimodal, qui permettra une meilleure liaison entre les cars et les trains, d'un autre côté, celle de la construction de bâtiments commercialisés par le promoteur Nexity.

Depuis son élection en mars 2008, notre équipe s'est attachée à faciliter la réalisation rapide du pôle d'échange multimodal.

Ainsi, la réalisation du prolongement de la passerelle enjambant les voies est en cours. Elle permettra, dès l'année prochaine, un accès direct des passagers de la route de la porte de Buc.

La Ville a, en outre, obtenu l'accord de la SNCF, du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et de Réseau Ferré de France pour travailler de concert sur un projet de gare. La nouvelle gare routière permettra l'accès direct des cars dans le prolongement de l'avenue de Sceaux. Ce projet, plus conforme aux logiques de développement durable, évitera la réalisation de la grande dalle de béton initialement prévue.

Le programme de construction des bâtiments commercialisés par Nexity est revu naturellement à l'aune de nos engagements de campagne.

Les recours gracieux transmis par le promoteur sont parfois assimilés à des recours contentieux. Il ne s'agit, en réalité, que de rappels juridiques de pure forme des exigences de Nexity qui n'engagent en rien la Ville dans un contentieux. Ces recours représentent simplement un moyen d'exercer une pression psychologique sur la Ville dans le cadre de la négociation et ne préjugent en rien d'une issue judiciaire.

Les négociations entre la Ville et Nexity se poursuivent donc et devront se traduire par la mise en œuvre d'un nouveau projet mieux proportionné, plus adapté aux capacités de dépenses d'investissement de Versailles. Un projet, mieux inséré dans son environnement architectural et urbanistique et davantage à la hauteur de l'héritage esthétique du patrimoine de notre ville.

Le maire de Versailles a invité tous les élus du conseil municipal (oppositions comprises) à une visite sur site dans la matinée du samedi 3 octobre dernier. Une visite, appuyée par la présentation d'une grande maquette de situation, pour expliquer l'état d'avancement des négociations avec les différents partenaires du projet.

La majorité municipale

VERSAILLES AUTREMENT

Le souffle coupé.....

Deux sujets, depuis quelques semaines, font la une des conversations versaillaises :

- la ZAC des CHANTIERS
- Le site RICHAUD

Aujourd'hui nous n'insisterons que sur le 1er thème qui, à notre avis, sera, certainement, un des plus importants de cette mandature.

Nous avons appris lors du conseil municipal du 24 septembre dernier que Nexity (investisseur et concepteur choisi par l'équipe précédente pour réaliser le site des Chantiers) allait réclamer à la ville la « modique » somme de 25 millions d'euros, pour la raison que le projet ne plaisait pas ou plus à la nouvelle majorité. Pourtant lors du mandat de l'édile précédent plusieurs membres de sa majorité, dont le maire actuel, avaient voté « POUR »...

Lors de cette même soirée du 24 septembre, Monsieur le Maire nous a présenté le futur site « Richaud ». Cette présentation, en conseil municipal, ayant lieu après celle de la presse, nous y reviendrons dans un autre article. Lors de cette présentation les amis de la majorité en place étaient présents et lui ont fait une standing ovation. Par contre, pour la Zac des Chantiers il n'y eut que quelques phrases en arguant que la presse avait fouiné là où il ne fallait pas.

En un mot : aucune discussion, aucune alternative : la Zac des Chantiers était dans le programme de campagne, certes, mais le prix à payer, lui, n'y était pas ! Et le surplus, ce sont les versaillais qui vont devoir assurer, cela correspondrait à 50 points d'impôts ! Depuis l'indemnité aurait baissé de 8 millions d'euros. Mais il nous restera encore 17 millions d'euros à payer.

Lourd, lourd, cela veut dire plusieurs années de paralysie budgétaire et de nombreux investissements essentiels (les crèches, les maisons de retraite, les logements pour tous, par ex...) qui n'auront plus de financements !

Nous sommes loin d'être des défenseurs du projet de la Zac des Chantiers : nous avions donné même un avis négatif lorsqu'il avait été soumis au vote du conseil municipal, car il ne faisait pas assez de place à l'habitat social, mais nous étions loin de penser que cela irait aussi loin.

Nous avons demandé à Monsieur le Maire de nous tenir au courant, quitte à réunir un conseil restreint, à huis clos, comme cela se fait dans certaines communes afin de pouvoir échanger, de connaître les risques, la vérité.

Lorsqu'on est en face de tels enjeux, c'est dans la transparence et le débat démocratique que l'on peut trouver des solutions et non dans la rétention d'information et l'absence de dialogue.

Oui, nous sommes déçus et surtout affligés. Nous resterons vigilants.

La Gauche Unie
Catherine NICOLAS, Antoine CASANOVA, Sophie PILLARD, Serge DEFRANCE, Danielle LEGUE, Sylvain LOBBE
06 62 92 26 24
GaucheUnie@VersaillesAutrement.net

UNION POUR LE RENOUVEAU DE VERSAILLES (U.R.V.)

L'aménagement des Chantiers en suspens

L'aménagement des terrains libérés par la SNCF près de la gare des Chantiers est une opération majeure. Pendant les sept années de la précédente municipalité, de 2001 à 2008, l'U.R.V. a multiplié les propositions pour améliorer le projet bancal qui nous était présenté. La discussion s'est focalisée sur la question du « multiplexe ». Mais le projet soulevait beaucoup d'autres critiques aussi rédhibitoires. Dégradation des conditions de circulation et de stationnement, déficit de qualité architecturale, déséquilibre financier au profit de l'opérateur, Nexity… Le PLU (plan local d'urbanisme) et le parti d'aménagement qu'il prévoyait pour les Chantiers ont été condamnés une première fois en 2004 par les Sages de la Commission d'enquête ; puis par la Justice administrative en 2006 ; enfin, par les électeurs, qui ont désavoué la municipalité sortante au profit d'un dissident - issu de cette même municipalité -, M. de Mazières.

Chacun sait que ce dernier a dû sa victoire au fait qu'il avait emprunté à l'U.R.V. une bonne partie de son programme, s'agissant notamment de la ZAC des Chantiers. Les électeurs ont préféré la copie à l'original - je le dis sans amertume -, renversant en quelque sorte la fameuse maxime de M. Le Pen. Cependant, beaux joueurs, nous nous sommes réjouis que M. de Mazières ait marqué sa volonté de tenir ses engagements, qui étaient souvent aussi les nôtres.

Mais il ne suffisait pas de le dire, car son prédécesseur avait voulu créer le fait accompli en signant le contrat avec Nexity juste avant son départ. M. de Mazières a-t-il été gêné par le fait qu'il avait voté toutes les délibérations relatives à la ZAC des Chantiers sous la précédente mandature et que ce mauvais projet était donc aussi le sien ? Toujours est-il qu'il a temporisé, au lieu d'engager immédiatement la renégociation avec l'opérateur pour redéfinir les termes du contrat. La Ville ne manque pas de moyens de pression, et il aurait fallu les employer à fond et sans délai.

Aujourd'hui, des articles de journaux, visiblement inspirés par l'UMP, qui ne désespère pas de reconquérir la mairie dans quatre ans, nous apprennent que Nexity menace d'engager un procès en vue d'obtenir des dommages-intérêts de plusieurs dizaines de millions d'euros !

Je ne sombrerai pas dans le ridicule de m'écrire : *« Nous vous l'avions bien dit… »* Quoique ce soit tentant, car nous avons été longtemps les seuls à le dire ! L'essentiel, c'est évidemment d'agir, et rapidement, pour sauver le projet des Chantiers, qui ne doit pas rester indéfiniment en suspens.

Henry de Lesquen
président de l'U.R.V.
www.urv.fr
01 39 49 99 78
B.P. 70313 - 78003 VERSAILLES CEDEX



en un mot

Pépinière

Dérivé du mot « pépin », il s'agit d'un terrain où l'on procède à des semis d'arbres rangés sur une ou plusieurs lignes qui sont élevés jusqu'à ce qu'ils puissent être transplantés. Le terme pépinière s'emploie également dans les domaines éducatifs ou économiques pour désigner des institutions ou des structures formant en grand nombre du personnel qualifié pour un type d'emploi déterminé. Décliné de ce qualificatif, la pépinière d'entreprises est un espace, composé de bureaux, destiné à faciliter la création d'entreprises. Accueil téléphonique, équipements mutualisés, soutien technique et financier, ces pépinières sont créées dans l'optique de fournir un environnement professionnel accessible qui aidera les entreprises à passer le cap de l'amorçage. La Ville de Versailles, avec les financements de Versailles Grand Parc, sera, au premier trimestre 2011, équipée d'une pépinière d'entreprises, rue de Béarn, dans le quartier Moser.

VERSAILLES MAGAZINE et vous

- Si vous souhaitez diffuser une **information** dans le magazine municipal, merci de nous la transmettre au moins 1 mois avant la parution du magazine à **magazine@versailles.fr** ou contactez-nous au **01 30 97 81 01**. La rédaction traitera votre demande selon la pertinence de l'actualité et en fonction de la place disponible.
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise… Si vous voulez faire connaître vos activités par le biais de la **publicité**, contactez Sylvie Cior au **01 30 21 18 20**. Elle vous renseignera sur les tarifs ainsi que sur les données techniques des documents à fournir.
- Vous ne recevez pas régulièrement notre mensuel dans votre boîte aux lettres ? Merci de signaler vos nom et adresse à la Direction de la communication au **01 30 97 81 01**.

